

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 200 Millions de Francs entièrement versés

---

Assemblée générale ordinaire du 28 Avril 1919

## RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1918

Compte de Profits et Pertes

---

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

---

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

---

RÉSOLUTIONS

---

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER  
IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS  
Rue Bergère, 20

1919

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. BOYER (Paul), \*, *Président*.  
ROSTAND (Jules), *Vice-Président*.  
KRANTZ (Camille), O. \*, président de la Société d'Éclairage, Chauffage et Force Motrice, etc. } Comité  
BECHMANN (Alfred), de la Maison Heine et C<sup>ie</sup>, banquiers. } de  
JAMESON (Robert), de la Maison Hottinguer et C<sup>ie</sup>, banquiers. } Direction.  
LEM (Gaston), O. \*, Sous-Gouverneur honoraire de la Banque de France.  
NAUD (Joseph), Président de la Société des Forges et Aciéries de Denain et d'Auzin.  
SIMON (Stanislas), O. \*, Administrateur-Directeur de la Banque de l'Indo-Chine.  
SOMMIER (Edme), Président de la Société de la Raffinerie Sommier.  
VACHERIE (Alexandre), O. \*, administrateur de la Société du Gaz de Paris, etc.

## COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MM. ROBERT (Gustave), vice-président de la Compagnie d'Assurances la Foncière-Transports, *Président*.  
DIETERLEN (Philippe), administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de Smyrne-Cassaba.  
THIRION (Anatole), O. \*.

## COMMISSAIRES DES COMPTES

MM. DIETERLEN (Philippe), membre de la Commission permanente de Contrôle du Comptoir National d'Escompte.  
LAMBERT (Georges), chef-adjoint honoraire de la Comptabilité générale et des Finances à la C<sup>ie</sup> P.-L.-M. DE LAVAISSIÈRE DE LAVERGNE, O. \*, directeur honoraire au Ministère des Colonies.

## DIRECTION

MM. LABROUSSE (Georges), \*, LEWANDOWSKI (Maurice), \*, LLEWELLYN (Edgar), *Directeurs*.

MM. DUPUICH (Paul), *Sous-Directeur*.  
FROIDEVAL (S.), *Sous-Directeur*.  
RIBERETIE (Alfred), \*, *Sous-Directeur*.  
MM. RITZ (Eugène), *Sous-Directeur*.  
VOILLEMOT (Louis), *Sous-Directeur*.

M. SCHOPFER (Louis), *Secrétaire général*. — M. AUREAU (Émile), *Inspecteur général*.

## CONSEIL D'ESCOMPTE

MM.	DARRASSE.	KLOTZ, *	RADIUS, *, *
ALLAIN, *	DENANT, *	LAGUIONIE, O. *	ROBERT-DEGASCHES.
BARBET-MASSIN.	DESÉGLISE.	LAMBERT, *	SAILLARD, *
BARBIER.	DIOR, *	LEGRAND, C. *	SAINT, *
BESSIÈRE.	DRESSOIR, O. *	LE MARCHAND.	SAUVELET, *
BONNARD (DE), *	FOULD.	LEMOINE.	SCIAMA, O. *
CHAPUIS, O. *	FOURET, O. *	LYON, O. *	TESSIER, *
CHAUTARD.	GERMAIN, *	PANHARD, *	URION, *
CLERMONT (DE), *	GILLAN.	PINARD, C. *	VORLCKEL, O. *
COLAS, O. *	GUARY-LORILLEUX, *	PINGAULT, *	
COLLIN, *	HAYEM, O. *	POULENC, *	
COUVREUR.	HETZEL, C. *	POUPIMEL, O. *	
CRÉTENIER, O. *			

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société Anonyme au Capital de 200 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 28 Avril 1919

## RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1918

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS  
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER  
IMPRIMERIE CHAIX  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS  
Rue Bergère, 20  
1919

# RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée générale ordinaire des Actionnaires

du 28 Avril 1919.

MESSIEURS,

Le 11 Novembre 1918, l'Allemagne, battue militairement et moralement, déposait les armes après avoir revêtu de sa signature un armistice glorieux pour les Alliés. Cette longue guerre se terminait enfin par la victoire indiscutable, résultat immense de tant d'efforts et de sacrifices.

A aucun moment nous n'avons douté et chaque année nous vous avons confirmé l'impression d'absolue confiance qui n'a cessé de nous animer. Nous avons, en effet, une foi profonde dans la valeur de nos soldats et dans la force invincible de la coalition. Aussi, à l'instant où nous revenons devant vous avec le cœur apaisé, devons-nous exprimer notre reconnaissance infinie à nos défenseurs qui, pendant un si long temps, ont souffert pour nous protéger et nous délivrer.

Mais les martyrs qui ont succombé dans cette lutte gigantesque nous laissent un devoir à remplir : ils veulent que nous ayons la plus grande foi dans l'avenir. Les esprits simplistes pouvaient espérer qu'après un aussi terrible conflit terminé victorieusement, la Nation française s'évaderait du cauchemar dans lequel vivait le monde et retrouverait rapidement

le bonheur et les facilités que donne la Paix. Ils oubliaient que les grands sacrifices qu'a exigés la guerre, devaient imposer une œuvre considérable de rénovation. Quel que soit notre besoin légitime d'une meilleure vie, il faut nous placer résolument devant la nécessité de surmonter avec vaillance les difficultés qui apparaissent aujourd'hui. Le travail seul peut nous aider. Tablons sur la force des grandes vertus françaises, le courage, l'attachement au sol, l'économie, l'intelligence et l'exceptionnelle faculté de surmonter les obstacles! Ce sont ces qualités qui, après nous avoir sauvés, faciliteront notre reconstitution économique. Pour mener à bien cette tâche, il faut que chacun de nous fasse son apostolat en démontrant autour de lui la nécessité du travail et la certitude du résultat que nous ne manquerons pas d'obtenir avec le temps.

L'Exercice 1918 dont nous vous soumettons les comptes, le cinquième de la guerre, a été particulièrement troublé par les événements militaires. A la fixité du front ont succédé des mouvements, parfois angoissants, de ces grandes armées qui faisaient leur effort pour obtenir une solution. Les alternatives de la lutte nous ont amenés à aborder des problèmes très graves, comme, par exemple, celui des précautions exceptionnelles à prendre lorsque l'ennemi s'est approché de Paris.

Aussi, nos opérations d'escompte se sont-elles poursuivies sans progression marquée. Les prévisions favorables que nous formulions l'année dernière ne se sont pas entièrement réalisées. Le mouvement ascensionnel que l'on pouvait envisager a été entravé par les événements. La plupart des transactions commerciales se sont effectuées au comptant. D'autres éléments, d'ailleurs inévitables, se sont opposés et s'opposent encore au développement des affaires; il faut citer les restrictions de nos importations, le contingentement des matières premières par les Consortiums, la pénurie de main-d'œuvre et, surtout, les difficultés de transport. Une amélioration se produira certainement après la démobilisation et la reprise du crédit sera facilitée par la fin imminente du moratorium, déjà trop longtemps prorogé. Nous devons compter sur le patriotisme des intéressés pour qu'ils n'oublient pas que le paiement des dettes antérieures à la guerre est une nécessité indispensable au rétablissement de la situation générale. La bonne volonté de tous les débiteurs doit s'exercer pour trouver les formules d'entente qui faciliteront ce règlement. Ceux qui auront liquidé leur dette d'avant-guerre trouveront leur récompense légitime dans l'empressement que les banques mettront à

faciliter la reprise et l'extension de leurs affaires. Par contre, il serait à craindre que ceux qui continueront d'opposer la force de l'inertie aux démarches prescrites par le Décret du 29 Décembre 1918 ne s'exposent ultérieurement à des répercussions graves sur leur crédit.

Au point de vue économique, l'année 1918 a été marquée en France par une hausse croissante du prix de toutes choses. Cette hausse a servi de prétexte à un relèvement important des profits pour certaines branches de production et de commerce et surtout au renchérissement de la main-d'œuvre. L'extension de la circulation fiduciaire a déterminé un accroissement des moyens d'achat qui a contribué à développer la demande, au moment même où la marchandise se faisait rare pour des motifs divers: épuisement des stocks, affectation presque exclusive des usines aux fabrications de guerre, réduction des importations, conséquence de l'absorption du fret par les transports militaires, enfin arrivée sur le marché national de consommateurs étrangers, habitués à la vie large.

A cette situation il n'existe qu'un seul remède immédiat: la restriction volontaire et l'économie.

Par la liberté rendue aux transports, par un élan donné à la production, par une importation moins restreinte, dès que les changes le permettront, une amélioration progressive est certaine. Il importe de l'aider par une politique monétaire et financière nette et précise, donnant au pays une impression de stabilité, car le plus grand obstacle au développement de la production est l'incertitude.

Une importante mesure a déjà été prise en ce sens: par la loi du 20 décembre dernier, le privilège d'émission de la Banque de France a été renouvelé pour vingt-cinq ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1921. Il était indispensable que le statut futur de ce grand établissement, base du régime bancaire de la France depuis 1800, fût établi le plus tôt possible, et pour une durée suffisante, lui permettant de rendre encore au pays les services inappréciables que, par tradition, la Banque lui assure depuis sa fondation.

Une décision analogue a fixé le statut de la Banque de l'Algérie, avec laquelle notre Établissement entretient depuis soixante ans les rapports les plus amicaux.

Nous reviendrons encore cette année sur la nécessité, pour lutter contre l'extension de la circulation fiduciaire, de modifier les formes de

règlement des transactions par l'emploi plus fréquent du chèque et du virement. Cet emploi peut et doit être multiplié par la propagande constante des administrations publiques, des officiers ministériels, des grandes sociétés et associations qui devraient, pour inciter le public à entrer dans cette voie, en user exclusivement pour leurs propres opérations. La création du chèque postal par la loi du 7 janvier 1918 ne peut qu'aider à la vulgarisation de ces modes de paiement.

Sur l'avis de la Commission des Changes qui en assure l'exécution, et dans le but d'éviter tout gaspillage de nos crédits à l'extérieur, diverses mesures ont été prises par le Gouvernement et successivement appliquées au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Elles ont eu pour résultat de stabiliser d'abord nos changes sur les principaux pays de l'étranger et de les améliorer sensiblement par la suite.

Cette amélioration, qui s'est manifestée au début sur la livre sterling et le dollar, s'est accentuée au moment du succès définitif de nos armées en s'étendant sur toutes les autres devises dont le marché plus étroit s'était prêté à des fluctuations d'autant plus marquées. Elle ne s'est malheureusement pas maintenue.

Le compte de nos opérations de change à terme garanties, qui représentent l'une des formes du concours donné gratuitement à l'État Français pour faciliter ses règlements dans les pays étrangers, s'est élevé, au 31 décembre 1918, à Fr. 103.756.763,75 en augmentation de Fr. 49.961.783 sur le chiffre de l'exercice antérieur. Cette différence a été principalement constituée par notre participation dans le Crédit espagnol de 455 millions de pesetas, qui a procuré les importantes disponibilités de change, formant la base de l'accord franco-espagnol.

Nous nous sommes employés en 1918, plus efficacement encore que les années précédentes, aux opérations de crédit du Trésor : c'est ainsi qu'en dehors des placements et renouvellements de Bons et d'Obligations de la Défense Nationale, prêts de titres à l'État, rachats de valeurs étrangères, ventes de titres sur le marché anglais par l'intermédiaire de la Banque de France, nous avons fait partie des Établissements désignés pour effectuer

l'échange, contre des obligations de la Défense Nationale, des certificats négociables représentant les valeurs de pays neutres qui avaient été prêtées à l'État.

Cette opération accordait aux prêteurs la récompense, justement méritée, du service rendu en des heures difficiles. Elle donnait au Trésor la disposition d'importants moyens de règlement pour ses dettes à l'étranger. Elle résolvait heureusement, ainsi que nous en avons manifesté le vœu dans notre précédent rapport, la difficulté d'établir un marché suivi sur ces certificats. Enfin, elle préparait l'émission du 4<sup>e</sup> Emprunt National.

L'Emprunt de la Libération en Rentes perpétuelles 4 0/0, annoncé dès le commencement de Septembre 1918, au moment où se dessinaient les progrès de la contre-offensive des armées alliées, était destiné tant à consolider la dette flottante qu'à fournir au Trésor des ressources nouvelles. Le fléchissement de l'armée allemande et la conclusion de l'armistice, qui nous rendaient nos départements envahis et nos chères provinces perdues, se produisirent au cours de la souscription : ce fut un succès sans précédent dans l'histoire financière de la France.

Le total des demandes atteignit un capital nominal de plus de 30 milliards.

La part de notre seul Établissement s'est rapprochée de 2 milliards, avec un nombre de souscripteurs dépassant 237.000.

L'ensemble des opérations que nous avons effectuées pour le compte de l'État se chiffre par environ 5 milliards 750 millions pour la seule année 1918.

Nous sommes heureux et fiers d'avoir ainsi contribué, de tout notre cœur et de toutes nos forces, à apporter à la France l'aide pécuniaire qui a été l'un des éléments essentiels de la Victoire.

Nous avons également ouvert encore cette année nos guichets au renouvellement et à la réémission des Bons Municipaux de la Ville de Paris.

Nous avons participé au placement de l'Emprunt Marocain 5 0/0 1918 garanti par le Gouvernement français et d'obligations 5 0/0 de la Compagnie du Chemin de fer du Nord.

Toujours désireux d'apporter à l'industrie nationale notre appui le plus complet, nous avons reçu les souscriptions aux actions nouvelles destinées

à l'augmentation du capital de la Société des Chantiers et Ateliers de la Gironde, de la Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt, de la Société Normande de Métallurgie, de la Compagnie Française des Câbles Télégraphiques, de la Société Anonyme d'Éclairage par le Gaz de la ville de Clermont-Ferrand, de la Compagnie Française pour l'Exploitation des procédés Thomson-Houston.

Nous avons continué d'offrir au public des obligations et bons, du type 6 0/0 net d'impôts, créés par diverses industries : les Bons de la Société des Chantiers et Ateliers de la Gironde, les obligations de la Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt, de la Société Normande de Métallurgie, de la Société Anonyme des Anciens Chantiers Dubigeon, des Automobiles Berliet, et de la Société Anonyme d'Éclairage par le Gaz de la ville de Clermont-Ferrand.

Pour se préparer à coopérer à la restauration nationale, le Comptoir a pris, avec les principaux établissements de la place, un intérêt dans un Syndicat d'initiative et d'études pour la reconstitution des régions envahies et dans la Caisse Foncière de Crédit pour l'Amélioration du Logement dans l'Industrie.

Le volume des opérations de Bourse s'est amplifié, surtout vers la fin de l'année, favorisé par l'Emprunt et la confiance renaissant avec la victoire. Mais ce n'est qu'avec le retour progressif aux anciennes formules de négociation que le marché de Paris reprendra toute sa vitalité.

Les renseignements que nous pouvons donner sur nos Bureaux de Quartier de Paris et ceux de la Banlieue sont toujours satisfaisants.

Le fonctionnement en a été assuré d'une manière ininterrompue, dans les heures les plus critiques traversées par la Capitale. Aucun d'entre eux n'a été directement atteint par les bombardements.

Ces circonstances douloureuses qui sont présentes à toutes les mémoires, nous ont amenés, dans l'intérêt de nos déposants, sur l'invitation expresse et avec l'aide des Pouvoirs Publics, à évacuer sur le Midi de la France, dans les locaux qui nous étaient spécialement désignés à cet effet, tous les titres dont nous avons la garde à Paris pour le compte de nos clients.

Cette opération si délicate s'est effectuée sans dommage, et la manipulation de ces titres, ainsi que les opérations diverses qui en découlent, se sont poursuivies sans retard excessif, jusqu'au moment récent où — toujours en complet accord avec le Gouvernement — nous avons pu réintégrer ces valeurs dans les caves de notre Conservation à Paris.

Au milieu des difficultés d'ordre économique qu'a traversées le pays dans le cours de l'année 1918, nos Agences de Province ont pu cependant réaliser de nouveaux progrès. Leur activité s'est manifestée sous toutes les formes, dans chaque ville, parallèlement aux besoins du commerce et de l'industrie. C'est ainsi que nous avons bénéficié d'un nouvel accroissement d'affaires dans les grands ports, par où a passé, l'an dernier, le mouvement toujours progressif de nos importations. Nos Agences de Bordeaux, Marseille, Le Havre, Rouen, Nantes, Cette, comptent parmi celles que les circonstances ont le plus spécialement favorisées.

De même, la région du Sud-Est, avec ses centres de vie intense, Lyon et Saint-Étienne, nous a donné des résultats satisfaisants.

Dans le Midi viticole, nos Agences ont rencontré également des conditions exceptionnelles de développement. Le producteur a eu la bonne fortune de voir ses récoltes réquisitionnées par l'Intendance ou recherchées par le commerce à des prix inespérés. Là surtout, nous avons dû mettre à la disposition de nos clients les facilités nécessaires pour atténuer les effets de la crise des transports qui s'est fait sentir particulièrement dans cette région.

Arrivant au grave problème de l'heure présente, la transformation de l'outillage national en vue de son adaptation aux nécessités du temps de paix, nous n'entendons pas, devant cette redoutable évolution, rester de simples spectateurs. Nos Agences de Province ont leur rôle à jouer aux côtés d'une fidèle clientèle à laquelle nous nous efforçons de rendre tous les services répondant aux besoins du moment.

En dehors des faits de guerre, nous n'avons fermé aucun Siège en 1918, bien que sur beaucoup de points, par manque de personnel, nos exploitations n'aient pu être maintenues qu'au prix des plus grands efforts. Nous devons aussi vous signaler que, par la reprise d'une banque locale, nous

avons ouvert, dans notre groupe de Bayonne, une nouvelle Agence à Oloron-Sainte-Marie. C'est là l'indice que nous restons toujours attachés à notre politique d'extension vers tous les centres d'activité provinciale.

Dans ce rapide tableau, il y a, malheureusement, bien des ombres, car la guerre nous laisse des Agences mutilées, qui ont subi toutes les vicissitudes des Villes dans lesquelles s'exerçait leur exploitation. Le dommage, d'ailleurs, est facilement réparable puisqu'il ne porte que sur des aménagements et objets mobiliers et des immeubles dont nous n'étions que locataires.

A Reims, où nous avons partagé le sort de la Cité martyre, l'immeuble est en ruine. L'Agence de Dunkerque a connu le même destin : au cours de l'une des terribles attaques par avions et par canons dirigées contre cette vaillante place, notre local a été anéanti, mais les services ont été aussitôt transportés sur un autre point, sans que la marche des opérations courantes ait été interrompue. Calais et Boulogne ont éprouvé, comme Dunkerque, toutes les rigueurs des bombardements aériens et n'ont pas non plus ralenti leur activité commerciale. L'Agence d'Amiens, qui se trouvait dans la zone de la grande offensive, a dû être temporairement évacuée sur Paris. Nancy a résisté victorieusement jusqu'à la fin, en maintenant à grands risques son exploitation. Beauvais, qui a reçu également de nombreuses visites d'avions, n'a pas éprouvé de dommages matériels. Par contre, nos sièges d'Abbeville, Hazebrouck, Épernay, Compiègne, ont dû cesser momentanément leur service au cours des événements tragiques du premier semestre. Nos Agences d'Arras et de Soissons, bien qu'ayant subi des avaries graves, ont assuré, jusqu'à la fin, la garde des coffres. Armentières n'est plus qu'un monceau de décombres.

Sous l'occupation ennemie, l'Agence de Saint-Quentin a été détruite dans le dernier tournant de la guerre. Il en fut de même pour Cambrai.

Tous nos autres Sièges, après avoir passé à travers la grande tourmente, sont restés en état de fonctionnement.

Nous ne sommes pas encore en mesure de faire le bilan de ces pertes qui restent nos véritables dommages matériels de guerre, mais nous avons la très vive satisfaction de vous dire que nos existences et nos dépôts ont pu être entièrement sauvés.

Il était encore un autre risque, beaucoup plus considérable, c'est celui que représentait le sort de nos Agences dans les régions envahies. Il y avait là, pour nous, un inconnu qui vous était révélé par cette phrase

quatre fois répétée dans nos rapports : « la situation des Agences dont nous sommes séparés, est comprise dans nos bilans d'après les documents qui nous sont parvenus jusqu'au jour de l'occupation. »

Ce risque est aujourd'hui conjuré et la confiance dont nous avons toujours fait preuve, en la fondant sur le dévouement de nos collaborateurs, se trouve pleinement justifiée : nous avons invariablement affirmé qu'aussi longtemps que nos agents seraient à leur poste, nous pouvions compter qu'ils apporteraient toute leur énergie dans la défense des intérêts dont ils avaient la charge. Cette conviction s'est changée en une certitude dès que nous avons pu revoir nos dévoués directeurs et apprendre d'eux que nos Agences de Lille, Roubaix, Charleville, Saint-Quentin et enfin Bruxelles avaient résisté victorieusement à l'épreuve d'une séparation de plus de quatre années.

Ces résultats n'ont été obtenus qu'au prix de bien des souffrances physiques et morales de la part de nos agents de tous ordres, et cela fait partie d'un compte que l'ennemi ne pourra jamais solder. Il nous suffira de signaler, comme exemple, que nos directeurs de Lille et de Roubaix ont eu le triste honneur de figurer sur les listes d'otages, parmi les notabilités locales, et de connaître toutes les horreurs des camps de représailles, en y expiant leur inébranlable fermeté vis-à-vis de l'autorité allemande.

Les conservations de titres de nos Agences en pays envahis, transportées en Belgique en Octobre 1918, ont été ramenées à leurs sièges mêmes, ainsi que le contenu de coffres-forts en location que des séquestres français sont chargés de remettre à leurs destinataires. Les encaisses des Agences françaises ont été entièrement remboursées. Pour l'Agence de Bruxelles, le montant de notre avoir, transformé en mark par l'autorité allemande, a été, suivant les décisions de la Commission d'Armistice de Spa, rendu à la Banque Nationale de Belgique qui doit nous en restituer le montant, sur la base de 1 fr. 25 c., en monnaie légale belge.

Avant de tourner cette dernière page de l'histoire du Comptoir pendant la guerre, nous tenons à réunir, dans un même sentiment de reconnaissance, et à remercier devant vous les collaborateurs qui nous ont permis de maintenir nos exploitations à proximité des lignes de combat jusqu'à l'extrême limite du possible, et ceux qui, sous l'occupation, ont représenté sans peur et sans faiblesse notre Établissement. Chez les uns comme chez

les autres, nous saluons cette fidélité à toute épreuve, ce sens des responsabilités, cette tenue morale en face de l'ennemi qui révèlent la plus haute conception du devoir professionnel.

L'examen des marchés étrangers à la fin de l'année 1918 nous amène à constater de nouveaux faits dans le sens de l'évolution signalée par notre précédent rapport. Partout c'est la concentration des forces en vue du travail fécond de la paix, et l'adaptation de puissants moyens financiers aux besoins des temps nouveaux.

L'ère des conquêtes territoriales étant close, c'est sur le terrain des affaires que chaque État cherche à tirer parti de sa victoire par des luttes pacifiques pour le développement de son commerce et de son industrie. Dans la réorganisation qui se prépare, une place est vacante sur le marché mondial, celle de l'Allemagne; aussi observe-t-on chez tous les peuples vainqueurs l'ambition de reprendre à leur compte, et par des moyens s'harmonisant avec leurs caractères, cette politique d'expansion économique.

Or, dans ce vaste mouvement, comportant des instruments de crédit appropriés, les banques sont appelées à tenir le principal rôle et déjà s'y préparent en créant des organisations au service de cette politique financière.

En Angleterre, nous avons déjà signalé cette tendance au rapprochement chez les Joint Stock Banks de Londres qui, par voie d'amalgamation, ne forment plus aujourd'hui que cinq groupes représentant comme importance de dépôts plus de 34 milliards de francs, soit les deux tiers du chiffre total des banques anglaises évalué aux environs de 50 milliards de francs. C'est la plus grande concentration de forces financières qui soit au monde sur la même place, et ceci prouve bien que le marché de Londres entend défendre et même fortifier sa primauté d'avant-guerre.

Mais il y a d'autres symptômes à noter dans cette évolution des banques anglaises. Cette force financière commence à se remettre en mouvement dans le sens d'un développement des affaires à l'étranger et les groupements cherchent à étendre en dehors du Royaume-Uni leur sphère d'activité, soit en s'alliant avec des banques déjà existantes, soit en créant de nouveaux organismes pour les affaires d'outre-mer.

Cette orientation nouvelle s'observe mieux encore aux États-Unis, car c'est là, pour ceux-ci, une politique toute neuve qui a son point d'origine

dans la réforme de 1913 et se trouve aujourd'hui, grâce à la guerre, en pleine éclosion.

D'après le rapport officiel du « Comptroller of the Currency », la puissance bancaire des États-Unis, représentée par le capital, le surplus, les bénéfices, la circulation et surtout les dépôts de toutes les « National Banks », « State Banks » ou « Trust Companies », auxquels s'ajoutent maintenant le capital et les dépôts des « Federal Reserve Banks » s'élevait, en Juin 1918, à 215 milliards de francs, soit en augmentation, pour une année, de 26 milliards de francs ou 13 0/0. Depuis juin 1914, cette puissance bancaire des États-Unis, constituée comme il est dit ci-dessus, s'est accrue de 70 milliards de francs, soit 60 0/0 pour les quatre années, contre un accroissement de 16 0/0 pour la période de quatre années précédant juillet 1914.

Si, à l'éloquence de ces chiffres, on ajoute le fait que les États-Unis sont actuellement le plus grand réservoir d'or du monde, — leur stock étant évalué à près de 15 milliards de francs — on comprend que cette énorme richesse ait besoin d'élargir son champ d'action. C'est là le facteur nouveau dont nous devons tenir compte dans nos appréciations d'avenir.

Il est à remarquer dans cette évolution des grandes forces financières que, jusqu'à présent, elles paraissent orientées sympathiquement vers notre pays, en vue d'aider à la reconstitution de ses régions dévastées, à la transformation de son outillage, à son relèvement économique. Ainsi s'explique, qu'à la suite des banques anglaises déjà établies à Paris, des banques américaines et même canadiennes ont cherché à y prendre place, attestant ainsi qu'après, comme avant la guerre, Paris doit rester un grand marché financier.

Comme banque française, nous avons le devoir de suivre d'un œil attentif ce mouvement des capitaux dans leur expansion mondiale. L'idée de concurrence doit s'effacer devant celle d'alliance et c'est avec le plus vif intérêt qu'il faut considérer le rapprochement des finances alliées pour l'œuvre féconde de la paix.

Dans ce tableau de la situation internationale, envisagée spécialement au point de vue de nos rapports de banque, nous ne pouvons pas omettre la Russie, qui fut aussi, en des temps plus heureux, un centre d'attraction des capitaux et n'est plus aujourd'hui que l'une des grandes victimes de la guerre. Là où régnaient l'ordre et la prospérité, c'est maintenant le chaos,

avec cette seule espérance que le nouveau régime, tout puissant pour détruire, est inapte à réorganiser, de telle sorte que sa propre impuissance doit amener fatalement une réaction. Déjà nous en voyons les prémices dans ces organisations qui s'essayaient sous le nom de République du Nord à Arkhangel ou dans le Gouvernement de Sibérie, à Omsk. Le corps tend peu à peu à s'assainir, alors que la tête, c'est-à-dire les capitales, Pétrograd et Moscou, restent atteintes par la folie bolcheviste.

Si la Russie a cessé momentanément de compter parmi les nations organisées, nous avons vu, par contre, apparaître de nouveaux États Slaves, reconnus par les Puissances alliées, et qui sont appelés à former le prolongement de l'influence française à l'Orient de l'Europe. En saluant l'avènement de la Pologne, des États Tchéco-Slovaque et Yougo-Slave, nous formons le vœu de les voir se développer sur les bases d'une solide organisation économique et financière qui nous permettra, dans l'avenir, d'établir avec ces pays d'intéressantes relations.

A l'Étranger, nos Succursales ont continué à étendre leurs opérations avec toute la prudence désirable et sans perdre de vue leur tâche essentielle qui est de favoriser le commerce avec la France des régions sur lesquelles s'exerce leur entreprise.

En Angleterre, l'exploitation de nos Agences s'est poursuivie à notre entière satisfaction, malgré une augmentation sensible de leurs charges, imputable au renchérissement du coût de l'existence et à l'élévation de l'Income Tax.

Aussi bien à Alexandrie qu'au Caire et à Port-Saïd, nos établissements ont continué à financer une partie intéressante du commerce d'importation, d'exportation et de transit de l'Égypte.

Évoluant dans un milieu prospère, ces Agences voient constamment s'élargir le cercle de leurs relations.

Nous pouvons également nous féliciter des résultats obtenus en 1918 par nos Succursales en Australie et à Bombay, et de l'appui très apprécié qu'elles n'ont cessé de prêter aux intérêts français.

Nous vous rappelons qu'en plus de nos Agences à l'Étranger et de notre important réseau de Correspondants qui nous relie à toutes les grandes

places, nous possédons à New-York et à Buenos-Aires, des Représentations confiées à des agents très expérimentés, dont nous avons, de longue date, apprécié les services.

Ces organisations sont appelées à s'étendre ou même à se transformer pour s'adapter aux besoins nouveaux du commerce et faciliter les échanges avec ces grands marchés.

Nos Agences tunisiennes nous ont donné en 1918 des résultats dans lesquels se reflète la situation particulièrement favorable du pays pendant toute la durée de la guerre. Grâce aux bonnes récoltes pour les principaux produits d'exportation, huiles, céréales, vins et dattes, le mouvement commercial, très actif dans toutes ces branches, a laissé d'importants bénéfices. Les mines ont également retrouvé leur activité d'antan avec des prix beaucoup plus rémunérateurs; mais elles ont rencontré, du fait des transports, de sérieux obstacles au point de vue de l'exportation.

Si nous avons eu la satisfaction de bénéficier de cette prospérité de la Tunisie, nous avons celle, plus grande encore, de voir que nos services sont toujours très appréciés par toute la clientèle indigène, comme aussi par le Gouvernement Tunisien qui a centralisé en ses mains, pour parer aux difficultés du moment, un certain nombre d'opérations de ravitaillement.

A Madagascar, la pénurie des moyens de transports maritimes, signalée dans nos précédents rapports, s'est encore aggravée après qu'il fut décidé de transborder à Port-Saïd les produits de la colonie à destination de l'Europe.

L'encombrement des ports et la lenteur des règlements qui en a été la conséquence, ont provoqué un certain désarroi dans l'évolution économique de la Grande Ile.

Malgré ces entraves — que des mesures appropriées ne tarderont pas à surmonter — le fonctionnement de notre groupe d'Agences a été convenablement assuré.

Notre personnel, au cours de cette année marquée par tant d'événements émouvants et comportant de si dures épreuves, a donné toute la mesure de son dévouement; il a été, comme toujours, l'objet de notre sollicitude.

Dans aucune profession, plus que dans la banque, il n'est nécessaire d'avoir des agents unissant à une capacité professionnelle, longue à acquérir, la valeur morale et l'attachement aux intérêts de la maison, pour qu'ils contribuent à sa prospérité, à son crédit.

C'est dans cet esprit que, pour les avancements successifs accordés aux employés méritants, nous devons tenir un compte spécial de l'intelligence, de l'instruction, du zèle et des services rendus par chacun.

Nous nous sommes efforcés aussi, bien que les conditions de rémunération des opérations de banque soient loin d'avoir suivi la progression des prix, d'améliorer le sort de l'ensemble de nos collaborateurs par le relèvement des allocations de vie chère et l'attribution d'indemnités exceptionnelles de guerre, sans préjudice de nos versements habituels à la Caisse de Retraites et à d'autres institutions de secours et de prévoyance, de l'entretien de bourses dans les écoles, de lits dans les maisons de santé, etc.

Nous avons également continué à dégager, dans la mesure du possible, nos mobilisés du souci de voir leurs familles exposées aux difficultés matérielles de l'existence et à secourir les veuves et les orphelins.

Les allocations bienveillantes que nous avons ainsi accordées depuis le début de la guerre, jusqu'au 31 décembre 1918, aux mobilisés et à leurs familles, ne s'élèvent pas à moins de 17.848.838 francs.

Ces collaborateurs retrouvent en rentrant la situation qu'ils avaient au départ et bénéficient non seulement des indemnités de vie chère, mais d'augmentations représentant celles qu'ils auraient pu obtenir s'ils étaient restés dans nos bureaux.

Quelle que soit l'importance de toutes ces dépenses, nous sommes convaincus que vous approuverez sans réserve les dispositions prises.

Nous avons décidé, ainsi que nous vous en avons indiqué l'intention dans notre rapport à l'Assemblée de 1916, de perpétuer la mémoire des 1.027 agents du Comptoir morts ou disparus. Leur nom sera gravé dans le hall de notre Siège Social autour d'un bas-relief allégorique qui rappellera leur sacrifice à la Patrie et l'hommage de gratitude et d'admiration que nous leur adressons ici d'un élan unanime.

Dans le bilan qui vous est présenté, sont comprises cette année les écritures de nos Agences des régions envahies, à l'exception de celles de

Saint-Quentin et de Charleville, dont les livres de comptabilité n'ont pas été rendus en temps utile par les autorités allemandes.

Notre inventaire a été établi avec les méthodes de prudence qui sont notre règle habituelle et dont nous ne saurions nous départir dans les circonstances présentes; notre Trésorerie a été maintenue dans la plus grande aisance.

Notre Portefeuille bancable est composé, pour la plus grande partie, de Bons de la Défense Nationale ayant trois mois d'échéance au maximum.

Nos Comptes débiteurs et nos Avances garanties, soigneusement révisés, ne sauraient nous causer de préoccupations.

Notre Portefeuille titres et nos Participations financières nous laissent tout apaisement.

Les dépenses de premier établissement, de constructions, de coffres-forts sont intégralement amorties.

Nous avons, en 1918, racheté 36 parts de fondateur qui nous reviennent à 3.669 fr. 39 c., montant que nous avons prélevé sur les bénéfices de l'exercice pour augmenter, suivant vos décisions antérieures, la Réserve spéciale constituée pour cet objet.

Cette Réserve s'élève maintenant à 1.977.222 fr. 60 c., représentant le coût de 30.610 parts.

Déduction faite de tous frais généraux, amortissements et provisions, notre compte Profits et Pertes fait ressortir un bénéfice de 15 millions 797.464 fr. 71 c.

Nous vous proposons de fixer le dividende de l'Exercice 1918 à 35 francs par action, sur lesquels il a été payé le 31 janvier un acompte de 12 fr. 50 c.

Si vous approuvez cette proposition, le solde de 22 fr. 50 c. sera payé sur vos 400.000 actions le 31 juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

Les parts de fondateur auront droit à une somme de 285.432 fr. 70 c., soit 4 fr. 757 par part, payables le 31 juillet, également sous déduction des impôts.

Le solde reporté à nouveau au Compte des actionnaires s'élèvera à 4.643.973 fr. 17 c.

MESSIEURS,

Depuis la dernière Assemblée, la mort a cruellement frappé dans nos rangs :

M. Alexis ROSTAND s'est éteint, il y a quelques jours, vaincu par la maladie qui l'avait contraint déjà, en janvier dernier, à résigner ses fonctions de Président du Conseil dont il était devenu le Président honoraire.

Nous n'avons pas besoin de vous rappeler le charme de ses relations, la solidité de sa raison, la souplesse de son esprit, la chaleur de son cœur excellent; nous évoquerons seulement les cinquante années d'une carrière entièrement consacrée au Comptoir, où M. Alexis ROSTAND était entré en 1868 comme Sous-Directeur de l'Agence de Marseille. Nommé Directeur de cette Agence en 1876, il y déploya des qualités et un dévouement qui furent souvent mentionnés dans les rapports aux Assemblées et qui le désignèrent en 1889 au choix de M. DENORMANDIE pour la direction à Paris.

Nommé Directeur Général et Administrateur en 1902, Vice-Président en janvier 1908 et Président le 22 juillet de la même année, M. Alexis ROSTAND, par la rectitude de sa vie, par son action personnelle, en complète union avec M. DENORMANDIE, puis avec M. MERCET, avait tracé les grandes lignes d'honneur, de loyauté que nous nous efforcerons de suivre pour maintenir la réputation de cette Maison qu'il aimait profondément et qu'il a eu, avant de mourir, la consolation de voir sortir indemne de la dure épreuve de la guerre.

Vous comprendrez l'étendue de notre douleur.

Peu auparavant, M. Charles CAMBEFORT, Administrateur du Comptoir depuis 1894 et membre du Comité de Direction depuis 1908, avait été enlevé prématurément à notre affection et à celle de tous ceux qui avaient été appelés à apprécier les belles qualités de sa vive intelligence, la sûreté de son jugement et la rare aménité de son caractère.

Président et Administrateur de nombreuses Sociétés, il apportait à notre Établissement, auquel il était profondément attaché, le concours le plus actif et de précieuses relations.

Nous adressons à la famille de M. Alexis ROSTAND, à celle de M. CAM-

BEFORT, déjà cruellement éprouvée par la mort glorieuse de son fils, tué en combat aérien, l'hommage ému de notre sincère sympathie.

D'autre part, nous avons reçu la démission de M. Calixte CARRABY, Administrateur, qui a cru devoir renoncer à un mandat que l'état de sa santé ne lui permettait plus de remplir avec son exactitude coutumière.

M. Calixte CARRABY avait appartenu au début de sa carrière au personnel de nos Agences de Bombay et d'Alexandrie; il était entré au Conseil du Comptoir en 1892 et y avait rendu des services distingués. Nos vœux et les vôtres l'accompagneront dans sa retraite.

Pour remplacer M. Alexis ROSTAND, votre Conseil a appelé à la Présidence le Directeur général, M. Paul BOYER, qui remplissait déjà les fonctions de Vice-Président et qui, au milieu des écueils de cette période de guerre, a fait preuve de la plus énergique activité dans la conduite de notre Établissement.

Vous estimerez comme nous que la Présidence ne pouvait être confiée à des mains plus qualifiées.

En application de l'article 18 des statuts, et afin de pourvoir aux vacances qui se sont produites parmi ses membres, votre Conseil a fait choix de :

MM. LEM, sous-gouverneur honoraire de la Banque de France, en remplacement du regretté M. J. CHARLES-ROUX; Joseph NAUD, président de la Société des Forges et Aciéries de Denain et d'Anzin, en remplacement de M. Calixte CARRABY; Stanislas SIMON, administrateur-directeur de la Banque de l'Indo-Chine; et Edme SOMMIER, président de la Société de la Raffinerie Sommier.

Nous soumettons ces nominations à votre ratification.

D'après les statuts, MM. Jules ROSTAND et Robert JAMESON, administrateurs, sont arrivés au terme de leur mandat.

Nous vous proposons leur réélection.

Votre Commission de Contrôle vous dira les regrets que nous inspire à

tous la retraite d'un de ses membres, M. MARQUANT, qui a dû, pour des raisons de santé, résigner le mandat que vous lui aviez confié.

En terminant ce rapport sur un exercice commencé au milieu des pires angoisses et achevé dans l'apothéose de la Victoire, nous tenons à vous répéter, plus que jamais, cette note de confiance et cette foi dans l'avenir qui résume toute notre politique directive.

Si, grâce à la prudence de notre gestion au temps de la prospérité, la guerre nous a trouvés prêts à supporter le choc des plus tragiques événements, de même la paix nous retrouve plus forts encore et sans engagement du passé qui puisse paralyser notre marche en avant.

Nous savons que la fin des combats ne clôt pas, pour nous, l'ère des grandes difficultés; les problèmes changent simplement de face et n'en sont pas moins redoutables. Mais ce qui fait notre espoir et notre soutien, c'est d'abord le souvenir toujours présent des risques courus et des obstacles surmontés à tous les moments de la guerre, puis le sentiment profond qu'après avoir parcouru cette voie sombre, nous avançons maintenant vers la lumière, travaillant non plus seulement pour la Défense Nationale, mais pour la France victorieuse, la plus grande France.

## RAPPORT

DE LA

### COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MESSIEURS,

Si ce n'est pas encore avec la Paix, c'est, du moins, avec la fin des hostilités et la Victoire que s'est clôturé l'Exercice 1918.

La vaillance de nos soldats a enfin trouvé sa récompense, toujours espérée, longtemps attendue. Notre premier mot doit être pour dire notre infinie reconnaissance à tous ceux qui ont ainsi fixé les glorieuses destinées de notre pays.

Après une guerre terrible, telle qu'il n'y en eût jamais, après une crise de plus de quatre années, pleines d'angoisses, de dangers, d'incertitudes et de complications de toute sorte, nous retrouvons le Comptoir National d'Escompte de Paris, plus solide, plus estimé que jamais, prêt à prendre toute sa place sur le large champ d'affaires que va ouvrir la Paix.

Si pareil résultat a été obtenu, cela est dû, en grande partie, à la prudence avisée de votre Direction pendant cette période si troublée au cours de laquelle s'est affirmé, une fois de plus, le fait que la confiance inspirée par votre grand Etablissement à sa clientèle est un des facteurs principaux de ses profits.

Au cours de la guerre, l'évacuation de certains Sièges et le transfert sur d'autres points de leurs espèces et de leurs titres ont été imposés par l'Autorité supérieure. En 1918, notamment, le transport des titres de la Conservation de Paris dans le Midi de la France a été ordonné. Nous sommes heureux de vous dire que toutes ces opérations, comme le retour au Siège social des titres évacués, qui vient d'avoir lieu, ont été effectuées sans aucun accident, grâce aux mesures décidées par la Direction et strictement exécutées par le Personnel.

Il est à peine besoin de vous dire avec quelle joie ont été retrouvés les agents laissés à la garde de vos Sièges dans les régions envahies et qui étaient restés fidèlement à leur poste d'honneur.

A eux, comme à tout le personnel de l'Établissement qui, dans cette terrible crise, s'est montré supérieur à lui-même, nous devons adresser devant vous nos remerciements et nos félicitations.

Avant d'aborder l'examen du Bilan, comme nous le faisons chaque année, il ne sera pas sans intérêt de jeter un coup d'œil en arrière en rapprochant quelques chiffres du Bilan au 31 décembre 1918 avec ceux qui marquaient la clôture de 1913, c'est-à-dire du dernier Exercice avant la guerre.

Au 31 décembre 1913, le Bilan présentait un total de 1.876.425.045 fr. 42 c. Le Bilan au 31 décembre 1918 se totalise par 2.457.795.731 fr. 91 c., soit en augmentation de 581.370.686 fr. 49 c.

Les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte s'élevaient à 694.734.449 fr. 38 c.; les Comptes courants créditeurs à 668.034.602 fr. 45 c.; ils montrent aujourd'hui les chiffres suivants : Comptes de Chèques 1.141.799.259 fr. 65 c.; Comptes courants créditeurs 862.892.981 fr. 84 c., soit, respectivement, des augmentations de 447.064.810 fr. 27 c. et 194.858.379 fr. 39 c.

A l'Actif, les comptes Caisse et Banque et Portefeuille se totalisaient par 1.128.345.415 fr. 42 c. Ils se montent à 1.813.029.695 fr. 83 c. au Bilan de 1918.

Nous vous signalons, par contre, la diminution des chapitres : Reports, Avances, Rentes Obligations et Valeurs diverses, et Participations, dont le total, au 31 décembre 1918, est de 169.870.745 fr. 36 c. contre 270.928.536 fr. 59 c. au 31 décembre 1913.

Pendant l'Exercice écoulé, nous nous sommes tenus au courant des travaux du Conseil d'Administration et du Comité de Direction et nous nous sommes assurés ainsi que les opérations sociales étaient faites dans les limites fixées par les Statuts.

Les vérifications auxquelles nous avons procédé nous ont toujours donné entière satisfaction.

Nous avons pu, comme les années précédentes, constater, grâce aux états hebdomadaires qui nous ont été remis, que la Trésorerie a toujours été largement pourvue.

Nous sommes heureux de vous signaler la réincorporation, dans le Bilan au 31 décembre 1918, de la situation comptable à cette date des Agences libérées de l'occupation ennemie, sauf en ce qui concerne les Agences de Charleville et de Saint-Quentin dont les pièces comptables ne nous ont pas été restituées en temps voulu.

Le Bilan au 31 décembre 1918 : 2.457.795.731 fr. 91 c., est en augmentation de 192.746.726 fr. 78 c. sur le bilan de l'exercice 1917.

Le chapitre Portefeuille et Bons de la Défense Nationale s'élève à 1.513.337.449 fr. 64 c., contre 1.338.251.264 fr. 50 c., en augmentation de 175.086.185 fr. 14 c.; il est composé en majeure partie de Bons de la Défense Nationale; on remarque, toutefois, une légère progression du papier commercial.

Les Comptes courants débiteurs montrent un total de 199.778.757 fr. 37 c.

Les Reports ne s'élèvent plus qu'à 9.859.457 fr. 59 c., en diminution de 6.286.571 fr. 96 c. sur le chiffre de 1917.

Une diminution se marque de même dans les chapitres Rentes, Obligations et Valeurs diverses, 3.470.478 fr. 39 c., et Participations financières, 3.914.216 fr. 95 c.

Les valeurs qui composent ces deux chapitres sont évaluées à des cours qui ne peuvent donner lieu à aucun mécompte.

Les Avances garanties qui se subdivisent en Avances sur documents et marchandises, Avances commerciales et de banque avalisées, et Avances sur valeurs françaises et étrangères, s'élèvent à 152.626.592 fr. 43 c.

Les Comptes débiteurs par acceptations forment un total de 23.407.898 fr. 77 c., en diminution de 23.786.678 fr. 55 c.

Au Passif, les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte sont à 1.141.799.259 fr. 65 c., contre 991.948.575 fr. 73 c., en augmentation de 149.850.683 fr. 92 c.; les Comptes courants créditeurs à 862.892.981 fr. 84 c., en légère augmentation.

L'ensemble des Réserves diverses se monte à 41.589.590 fr. 40 c. La Réserve spéciale « Parts d' fondateur », 1.977.222 fr. 60 c., est en augmentation de 3.669 fr. 39 c., contre-partie de 36 parts rachetées en 1918.

Après extinction des créances reconnues comme présentant ou pouvant présenter un caractère litigieux, de nouvelles provisions pour risques éventuels ont été constituées.

Toutes les dépenses de frais de construction, de premier établissement et d'aménagement de coffres-forts ont été amorties.

Après ces prélèvements et après règlement des impôts et charges de toute nature, le compte de Profits et Pertes se solde par un bénéfice de 15.797.464 fr. 71 c., ce qui permet à votre Conseil de vous proposer de porter le dividende de l'Exercice 1918 à 35 francs.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver les comptes de l'Exercice 1918 tels qu'ils vous sont présentés.

La démission, puis tout récemment la mort du Président Alexis Rostand nous ont profondément attristés.

Nous saluons avec respect la mémoire de cet homme éminent et bon, aimé et respecté de tous, qui avait consacré sa vie tout entière au Comptoir.

Nous avons accueilli avec une complète satisfaction la nomination de M. Paul-Boyer au poste laissé ainsi vacant; nous y voyons un gage que, sous sa présidence, le Comptoir continuera à marcher dans les mêmes voies droites et sûres.

Nous avons eu le grand chagrin de devoir accepter la démission de notre Collègue et cher Ami, M. Auguste Marquant, qui a invoqué des motifs de santé devant lesquels nous n'avons pu que nous incliner.

Il emporte dans sa retraite tous nos regrets et, sûrement, les vôtres et nous remercions ici cet homme de devoir qui, lui aussi, a donné toute une vie de labeur à notre Maison et y a conquis l'estime et l'affection de tous.

Pour remplacer M. Marquant, notre choix s'est porté sur M. Thirion, Contrôleur Central du Trésor, qui, prenant sa retraite, pourra nous apporter un précieux concours.

C'est en toute confiance que nous vous demandons de ratifier cette nomination.

M. Thirion, succédant à M. Marquant, serait nommé pour deux ans.

M. Gustave Robert arrive cette année à l'expiration de son mandat; nous vous rappelons qu'il est rééligible.

GUSTAVE ROBERT.

PHILIPPE DIETERLEN.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES

### sur les Comptes de l'Exercice 1918

MESSEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous renouveler lors de votre dernière Assemblée générale.

L'année 1918 a encore subi, dans sa plus grande partie, les circonstances tourmentées de la guerre, mais elle s'est terminée sous les heureux auspices de la Victoire qui était due aux vaillants efforts de nos soldats et de leurs Alliés.

Si l'Exercice écoulé a donc été une période d'attente et de préparation, avant le réveil de l'activité normale du Pays, la gestion de votre Établissement n'en a pas moins donné des résultats satisfaisants qui permettent à votre Conseil de vous proposer une augmentation du dividende, sans s'écarter d'ailleurs des règles de prudence et de prévoyance toujours observées ici.

Cette mesure est encore justifiée par l'impression qui se dégage clairement de l'examen du Bilan. Le Comptoir s'y révèle comme un organisme parfaitement sain et sa situation est de nature à vous inspirer confiance au seuil des temps nouveaux qui s'ouvrent devant nous.

Les Agences des pays occupés par l'ennemi, trop longtemps séparées de nous, sont enfin libérées. Leurs écritures, afférentes aux Exercices 1914 à 1918 inclus ont pu être incorporées dans la situation générale au 31 décembre 1918, à l'exception toutefois de deux Agences, Charleville et Saint-Quentin, dont, pour des raisons de force majeure, la comptabilité n'a pu parvenir à Paris en temps utile.

Le Bilan qui vous est soumis et sur les éléments duquel toutes les justifications nécessaires nous ont été données, présente un total de 2.457.795.734 fr. 91 c. contre 2.265.049.005 fr. 13 c. soit une augmentation de 192.746.726 fr. 78 c.

Le compte Caisse et Banque s'élève à 299.692.246 fr. 19 c.

Le chapitre Portefeuille et Bons de la Défense Nationale se monte à 1.513.337.449 fr. 64 c. en nouvelle augmentation de 175.086.185 fr. 14 c.

Le chapitre Correspondants figure pour 92.894.804 fr. 91 c. et celui des Comptes courants débiteurs pour 199.778.757 fr. 37 c.

Les chapitres Rentes, Obligations et Valeurs diverses 3.470.478 fr. 39 c. et Participations financières 3.914.216 fr. 95 c. sont l'un et l'autre en diminution; les valeurs qui les composent sont entrées à l'inventaire à des cours qui ne laissent place qu'à de favorables éventualités.

Le montant des Avances garanties est de 152.626.592 fr. 43 c.

Au Passif, nous relevons une augmentation de 149.850.683 fr. 92 c. des Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte qui passent de 991 millions 948.575 fr. 73 c. à 1.141.799.259 fr. 65 c. Les Comptes courants créditeurs sont en légère augmentation à 862.892.981 fr. 84 c.

Les Acceptations figurent pour 24.123.451 fr. 57 c., en diminution de 23.859.641 fr. 57 c.

Les Réserves diverses de la Société se totalisent par 41.589.590 fr. 40 c. Au cours de l'exercice il a été acheté 36 parts de fondateur; de ce chef, la Réserve spéciale relative à cet objet est portée à 1.977.222 fr. 60 c.

Les créances reconnues comme présentant ou pouvant présenter un caractère litigieux, les dépenses de frais de constructions, de premier établissement et d'installation de coffres-forts sont amorties; il a été pourvu à de nouvelles provisions pour risques éventuels.

Déduction faite des frais généraux, des impôts et des charges de toute nature, des amortissements et de provisions, le Compte de Profits et Pertes présente un solde de 15.797.464 fr. 71 c.

Avec votre approbation, l'action recevra 35 francs et la part de fondateur 4 fr. 757, sous déduction des impôts.

Le disponible de l'Exercice 471.779 fr. 21 c. non réparti et ajouté au solde précédent 4.172.193 fr. 96 c. élèvera à 4.643.973 fr. 17 c. le montant reporté à nouveau au Compte des Actionnaires.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver ce règlement et, dans leur ensemble, les Comptes de l'Exercice 1918, tels qu'ils vous sont présentés par votre Conseil d'administration.

Paris, le 1<sup>er</sup> Avril 1919.

LES COMMISSAIRES DES COMPTES,

PH. DIETERLEN,

G. LAMBERT,

L. DE LAVERGNE.

## BILAN

ET

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES

# BILAN AU 31

## ACTIF

ESPÈCES EN CAISSE ET EN BANQUE . . . . .	Fr. 299.692.246 19
PORTFEUILLE ET BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE . . . . .	4.513.337.449 64
REPORTS . . . . .	9.859.457 39
CORRESPONDANTS . . . . .	92.894.804 91
COMPTES COURANTS DÉBITEURS . . . . .	199.778.757 37
OPÉRATIONS DE CHANGE A TERME GARANTIES . . . . .	103.756.763 75
RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES . . . . .	3.470.478 39
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES . . . . .	3.914.216 95
PARTS DE FONDATEUR C. N. . . . .	1.977.222 60
AVANCES GARANTIES . . . . .	152.626.592 43
COMPTES DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS . . . . .	23.407.898 77
AGENCES HORS D'EUROPE . . . . .	2.912.275 52
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS . . . . .	34.326.023 80
IMMEUBLES . . . . .	15.841.544 »
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>Fr. 2.457.795.731 91</b>

# DÉCEMBRE 1918

## PASSIF

COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE . . . . .	Fr. 1.144.799.259 65														
COMPTES COURANTS CRÉDITEURS . . . . .	862.892.981 84														
OPÉRATIONS DE CHANGE A TERME GARANTIES . . . . .	103.756.763 75														
BONS A ÉCHÉANCE FIXE . . . . .	18.104.045 »														
ACCEPTATIONS . . . . .	24.123.451 57														
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS . . . . .	43.582.758 43														
COMPTE DES ACTIONNAIRES . . . . .	4.172.193 96														
PROFITS ET PERTES . . . . .	15.797.464 71														
<table border="0" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>statutaire . . . . .</td> <td>Fr. 12.814.590 40</td> <td rowspan="4" style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</td> <td rowspan="4" style="vertical-align: middle;">43 567</td> </tr> <tr> <td>diverses . . . . .</td> <td>19.675.000 »</td> </tr> <tr> <td>spéciale . . . . .</td> <td>5.000.000 »</td> </tr> <tr> <td>supplémentaire . . . . .</td> <td>1.100.000 »</td> </tr> <tr> <td>immobilière . . . . .</td> <td>3.000.000 »</td> <td></td> <td>18 7</td> </tr> </table>	statutaire . . . . .	Fr. 12.814.590 40	}	43 567	diverses . . . . .	19.675.000 »	spéciale . . . . .	5.000.000 »	supplémentaire . . . . .	1.100.000 »	immobilière . . . . .	3.000.000 »		18 7	41.589.590 40
statutaire . . . . .	Fr. 12.814.590 40	}			43 567										
diverses . . . . .	19.675.000 »														
spéciale . . . . .	5.000.000 »														
supplémentaire . . . . .	1.100.000 »														
immobilière . . . . .	3.000.000 »		18 7												
RÉSERVE SPÉCIALE « PARTS DE FONDATEUR C. N. » . . . . .	1.977.222 60														
CAPITAL . . . . .	200.000.000 »														
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>Fr. 2.457.795.731 91</b>														

# COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1918

**DÉBIT**

**CRÉDIT**

<b>RÉPARTITION</b>			
A LA RÉSERVE STATUTAIRE :			
5 % sur 15.797.464 fr. 71 c., bénéfices nets de l'exercice . . . . .	789.873	25	
AUX ACTIONNAIRES :			
Intérêts Fr. 25 », sur 400.000 actions . . . . .	10.000.000		
Dividende— 10 », — — — — — . . . . .	4.000.000		
Ensemble Fr. 35 , par action, soit 7 %.	14.000.000	»	
			15.797.464 71
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :			
Article 40 des Statuts . . . . .	250.379	55	
AUX PARTS DE FONDATEUR :			
Articles 40 et 41 des Statuts . . . . .	285.432	70	
AU COMPTE DES ACTIONNAIRES :			
Disponible de l'exercice non réparti et reporté à nouveau	471.779	21	
Fr .	15.797.464	71	
			Fr. 15.797.464 71
INTÉRÊTS, CHANGES, COMMISSIONS ET BÉNÉFICES DIVERS,			
déduction faite des CHARGES, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS . . . . .	15.801.134	10	
A déduire, PRÉLÈVEMENT POUR :			
RÉSERVE SPÉCIALE « PARTS DE FONDATEUR C. N. » . . . . .	3.669	39	

472  
15.325

## RÉSOLUTIONS

votées par l'Assemblée générale ordinaire

du 28 Avril 1919

### Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, ceux de la Commission permanente de contrôle et des Commissaires, approuve les comptes de l'exercice 1918, tels qu'ils viennent d'être présentés et détaillés, et arrête, en conséquence, à la somme de 15.797.464 fr. 71 c. le solde créditeur du compte de Profits et Pertes.

### Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale fixe la répartition, pour l'exercice 1918, à 35 francs par action.

Un acompte de 12 fr. 50 c. ayant été distribué le 31 janvier dernier, le solde, soit 22 fr. 50 c. par action, sera payé à partir du 31 juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

La répartition de 4 fr. 757 par part de fondateur, pour le même exercice, sera payable, également sous déduction des impôts, à partir de la même date du 31 juillet prochain.

Le solde disponible, après approbation des comptes de l'exercice 1918, montant à 471.779 fr. 21 c., est ajouté au solde non distribué des exercices précédents s'élevant à 4.172.193 fr. 96 c., ce qui portera à 4.643.973 fr. 17 c. le montant reporté à nouveau au Compte des Actionnaires.

### Troisième Résolution.

L'Assemblée générale donne quitus de la gestion de M. Charles-Roux, administrateur décédé, et de M. Calixte Carraby, administrateur démissionnaire.

**Quatrième Résolution.**

L'Assemblée générale réélit MM. Jules Rostand et Jameson, administrateurs sortants et rééligibles.

Elle ratifie la nomination, comme membres du Conseil d'Administration, de MM. Lem, Joseph Naud, Stanislas Simon et Edme Sommier, les deux premiers en remplacement de MM. Charles-Roux, décédé, et Calixte Carraby, démissionnaire.

**Cinquième Résolution.**

L'Assemblée générale réélit M. Gustave Robert, membre sortant et rééligible de la Commission permanente de contrôle.

Elle ratifie la nomination de M. Thirion, comme membre de la même Commission, en remplacement de M. Marquant, démissionnaire.

**Sixième Résolution.**

L'Assemblée générale réélit MM. Dieterlen, Lambert et de Lavaissière de Lavergne, Commissaires des comptes, à l'effet de présenter un rapport sur les comptes de l'exercice 1919, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement d'un ou deux Commissaires, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par deux Commissaires ou même par un seul.

Elle fixe à 2.000 francs la rémunération de chacun des Commissaires.

**Septième Résolution.**

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les Administrateurs, toutes les autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir.

LISTE DES MEMBRES

DU PERSONNEL

DU

Comptoir National d'Escompte de Paris

MORTS POUR LA PATRIE

OU

DISPARUS

ADMINISTRATION CENTRALE

ADAM (R.).	Comptabilité.	BOURDAIS (R.).	Comptabilité.
AMET (A.).	Portefeuille.	BOUSQUET (L.).	Portefeuille.
ALBRAN (L.).	Personnel.	BOUTET (E.).	Titres.
ANDRÉ (G.).	Coupons.	BOUTILLER (P.).	Titres.
ANTOINE (L.).	Insp. gén. Agences France.	BRIAUCOURT (R.).	Comptabilité.
ARANGO (C.).	Ordres de Bourse.	BRIOU (L.).	Div. Ag. Paris et Banlieue.
AUDHOIN (A.).	Comptabilité.	BROCA (J.).	Comptabilité.
BARBIER (A.).	Portefeuille.	BRUN (V.).	Caisses.
BARREAU (P.).	Insp. gén. Agences France.	BRY (E.).	Inspect. Ag. Colon. et Etr.
BARRIER (R.).	Portefeuille.	CABANEL (R.).	Escompte.
BEAUSON (P.).	Portefeuille.	CADIN (L.).	Coupons.
BELLANGER (E.).	Caisses.	CAILLAULT (G.).	Titres.
BELLOY (H.).	Titres.	CAIRON (H.).	Comptabilité.
BELTZER (J.).	Comptabilité.	CAMPAGNANI (C.).	Caisses.
BENOIST (W.).	Coupons.	CAMUS (R.).	Comptabilité.
BERGEAL (J.).	Caisses.	CARLIN (R.).	Div. Ag. Paris et Banlieue.
BERGERAT (L.).	Comptabilité.	CASTAGNOI (A.).	Comptabilité.
BERNARD (M.).	Comptabilité.	CASTAN (L.).	Comptabilité.
BERNARD-SARAZ (P.).	Caisses.	CAUJAN (A.).	Portefeuille.
BERRANGER (L.).	Titres.	CAULLIER (L.).	Relations Étrangères.
BERTIER (A.).	Portefeuille.	CAVET (M.).	Service Incendie.
BIZET (H.).	Escompte.	CHABENET (L.).	Ordres de bourse.
BITSCH (G.).	Comptabilité.	CHADIRAC (J.-B.).	Div. Ag. Paris et Banlieue.
BLANC (P.).	Portefeuille.	CHAIN (G.).	Comptabilité.
BLANCHET (E.).	Relations Étrangères.	CHAPAT (H.).	Portefeuille.
BLOND (L.).	Comptabilité.	CHARDON (A.).	Comptabilité.
BLOT (A.).	Relations Étrangères.	CHARLES (L.).	Caisses.
BLUEN (R.).	Portefeuille.	CHAUSTRAITE (M.).	Siège.
BODARD (G.).	Comptabilité.	CHAUDIÈRES (F.).	Caisses.
BONARDI (P.).	Portefeuille.	CHAUVIN (A.).	Relations Étrangères.
BOREL (L.).	Comptabilité.	CHENEGROS (H.).	Insp. gén. Agences France.
BOSSOUTROT (C.).	Div. Ag. Paris et Banlieue.	CHENU (H.).	Comptabilité.
BOUDIN (A.).	Relations Étrangères.	CHÉRON (M.).	Comptabilité.
BOUDOT (J.).	Titres.	CHOLLET (M.).	Relations Étrangères.
BOUET (L.).	Caisses.	CLÉMENT (G.).	Comptabilité.

ADMINISTRATION CENTRALE (Suite.)

COISEL (R.).	Comptabilité.	FIGUË (G.).	Portefeuille.
COINTARD (A.).	Comptabilité.	FINELLE (G.).	Ordres de Bourse.
COLIN (H.).	Caisses.	FINON (R.).	Caisses.
CORBIOT (A.).	Portefeuille.	FLAMENT (L.).	Portefeuille.
COSSET (A.).	Personnel.	FOLLE (A.).	Comptabilité.
COUDERC (E.).	Comptabilité.	FONTAINE (G.).	Portefeuille.
COULHON (V.).	Comptabilité.	FONTANILLE (M.).	Portefeuille.
COUPAT (L.).	Comptabilité.	GACOUGNOLLE (L.).	Comptabilité.
DE COURGY (P.).	Escompte.	GAIFFE (L.).	Ordres de Bourse.
COUSTET (J.).	Comptabilité.	GAILLARD (M.).	Escompte.
DAMON (L.).	Comptabilité.	GARCELON (R.).	Titres.
DAMPNON (G.).	Titres.	GARNIER (P.-X.).	Coupons.
DECLÉE (M.).	Contentieux.	GAULTIER (H.).	Personnel.
DEHEURLES (P.).	Ordres de Bourse.	GAUTHIER (J.).	Comptabilité.
DEJEANTE (R.).	Coupons.	GAUTHEROT (A.).	Titres.
DELAVAL (J.-B.).	Titres.	GENDRON (A.).	Relations Étrangères.
DELESTRE (J.).	Comptabilité.	GINIOUX (A.).	Comptabilité.
DEMASSIEUX (J.).	Insp. gén. Agences France.	GIORGI (J.).	Portefeuille.
DEPENY (C.).	Titres.	GIRAUD (R.).	Portefeuille.
DÉROUVAULT (A.).	Comptabilité.	GIROUX (R.).	Portefeuille.
DESPLACES (M.).	Caisses.	GOBBÉ (R.).	Comptabilité.
DEVENAT (G.).	Comptabilité.	GODIN (P.).	Comptabilité.
DIEUTEGARD (L.).	Relations Étrangères.	GOIN (A.).	Personnel.
DOMÉJEAN (J.).	Titres.	GOUET (M.).	Div. Ag. Paris et Banlieue.
DOUCET (R.).	Titres.	GOUZON (A.).	Escompte.
DOUDRICH (G.).	Comptabilité.	GRANDEMANGE (H.).	Coupons.
DROUILLET (E.).	Insp. gén. Agences France.	GRASSET (H.).	Comptabilité.
DUBOIS (C.).	Comptabilité.	GUÉNY (T.).	Titres.
DUBREUIL (G.).	Service Incendie.	GUIGNARD (P.).	Comptabilité.
DUCRUET (T.).	Relations Étrangères.	GUILLET (L.).	Relations Étrangères.
DUDOT (R.).	Portefeuille.	GUILLOTIN (P.).	Ordres de Bourse.
DUGAUQUIER (F.).	Ordres de Bourse.	GUILLOU (L.).	Comptabilité.
DULOR (P.).	Conservation.	GUILLOU (L.).	Portefeuille.
DUMONT (C.).	Comptabilité.	GUIMARD (G.).	Insp. gén. Agences France.
DUPIEUX (H.).	Insp. gén. Agences France.	GUINET (L.).	Caisses.
DUPONNOIS (M.).	Titres.	HANON (S.).	Portefeuille.
DUPRIET (L.).	Coupons.	HENRI (L.).	Portefeuille.
DURAND (P.).	Inspect. Ag. Colon. et Étr.	HERVÉ (A.).	Comptabilité.
DUTHUS (P.).	Portefeuille.	HISSETTE (G.).	Portefeuille.
DUVERGER (M.).	Ordres de Bourse.	HUARD (M.).	Économat.
EDET (F.).	Service Incendie.	HUART (J.).	Relations Étrangères.
EHLINGER (R.).	Comptabilité.	HUBERT (R.).	Titres.
ENGELHARD (A.).	Trésorerie et Compt. gén.	HUCHER (R.).	Titres.
EUSTACHE (P.).	Comptabilité.	HUET (M.).	Coupons.
ESTABEL (J.).	Trésorerie et Compt. gén.	HUREAU (V.).	Personnel.
EYMAIN (N.).	Caisses.	HURION (E.).	Personnel.
FANTON (P.).	Portefeuille.	JALLIER (M.).	Div. Ag. Paris et Banlieue.
FERLAUD (J.).	Relations Étrangères.	JANOWSKI (S.).	Comptabilité.
FEUILLETTE (A.).	Div. Ag. Paris et Banlieue.	JARRET (E.).	Portefeuille.
		JOSLIN (E.).	Portefeuille.

ADMINISTRATION CENTRALE (Suite.)

KEMPF (E.).	Insp. gén. Agences France.	MICHAUD (H.).	Comptabilité.
KIRCHTHALER (L.).	Comptabilité.	MICONNET (G.).	Coupons.
KUENZI (G.).	Relations Étrangères.	MILLE (J.).	Portefeuille.
LABEY (R.).	Portefeuille.	MOLLARD (H.).	Comptabilité.
LABY (E.).	Portefeuille.	MONTIGNY (A.).	Inspect. Agences France.
LACROIX (A.).	Économat.	MONTREYNAUD (R.).	Portefeuille.
LAFON (M.).	Div. Ag. Paris et Banlieue.	MOUNIER (E.).	Portefeuille.
LAMAISON (A.).	Comptabilité.	MORAND (L.).	Comptabilité.
LAMBLLOT (P.).	Comptabilité.	MULLER (H.).	Div. Ag. Paris et Banlieue.
LAMOUREUX (R.).	Comptabilité.	NÉEL (G.).	Comptabilité.
LANGAIS (J.).	Service des Travaux.	NEFF (G.).	Comptabilité.
LANTEUIL (A.).	Portefeuille.	NEVEU (R.).	Comptabilité.
LATRÉ (G.).	Correspondance.	NICOLAS (A.).	Comptabilité.
LAUGA (G.).	Comptabilité.	NIEDERLENDER (G.).	Relations Étrangères.
LAVANDIER (F.).	Div. Ag. Paris et Banlieue.	OLAND (L.).	Comptabilité.
LAWTON (J.).	Relations Étrangères.	PARAT (L.).	Comptabilité.
LAYE (V.).	Portefeuille.	PARRAUD (C.).	Comptabilité.
LEBOEUF (P.).	Portefeuille.	PATIN (G.).	Insp. gén. Agences France.
LE BRETON (P.).	Contentieux.	PEAUX (E.).	Comptabilité.
LECHEVALIER (H.).	Portefeuille.	PÉCHAUD (F.).	Portefeuille.
LECLÈRE (A.).	Comptabilité.	PÉPIN-MALHERBE (M.).	Relations Étrangères.
LELARGE (F.).	Insp. gén. Agences France.	PETIT (E.).	Titres.
LEPELLETIER (A.).	Comptabilité.	PETITJEAN (C.).	Div. Ag. Paris et Banlieue.
LEPOITTEVIN (P.).	Portefeuille.	PETITJEAN (L.).	Div. Ag. Paris et Banlieue.
LEROY (V.).	Contentieux.	PETITJEAN (R.).	Titres.
LESOUPLE (S.).	Comptabilité.	PEAUWADEL (A.).	Portefeuille.
LEYRAT (F.).	Conservation.	PICAULT (C.).	Comptabilité.
LHÉRITIER (A.).	Portefeuille.	PIGIÈRE (M.).	Service Électrique.
LIÉNARD (M.).	Comptabilité.	PLUMMER (G.).	Titres.
LOGET (A.).	Comptabilité.	POINSOT (M.).	Portefeuille.
LOISON (A.).	Caisses.	POIVRET (A.).	Comptabilité.
MAGNA (V.).	Coupons.	POLLY (G.).	Caisses.
MAGNIER (R.).	Portefeuille.	POTIN (L.).	Comptabilité.
MAILLARD (L.).	Caisses.	PRÉVOST (H.).	Portefeuille.
MAITRE (R.).	Titres.	PRIGENT (L.).	Économat.
MALINGRE (M.).	Comptabilité.	PUYRAUD (M.).	Comptabilité.
MALÉZIEUX (R.).	Caisses.	QUANTIN (O.).	Comptabilité.
MALGOUYRES (B.).	Portefeuille.	QUIN (R.).	Escompte.
MARCAGGI (T.).	Études financières.	RENOULT (C.).	Titres.
MARIE (E.).	Portefeuille.	RESAUD (C.).	Titres.
MARTIN (L.).	Insp. gén. Agences France.	REYNAUD DE LA JOURDONNIE.	Titres.
MARTINELLI (H.).	Comptabilité.	RICHARD (A.).	Comptabilité.
MATHEZ (J.).	Coupons.	RICHARD (J.).	Div. Ag. Paris et Banlieue.
MAUMÈGE (G.).	Comptabilité.	RICHEBOURG (H.).	Personnel.
MAURICE (E.).	Insp. gén. Agences France.	RIGOMES (C.).	Comptabilité.
MAYER (C.).	Portefeuille.	RIVAUD (L.).	Comptabilité.
MENET (M.).	Portefeuille.	RIVET (M.).	Titres.
MERMINOD (E.).	Portefeuille.	ROME (M.).	Portefeuille.
MICHAUD (A.).	Inspection Siège.	RUVAULT (C.).	Comptabilité.

ADMINISTRATION CENTRALE (Suite.)

SABRAN (A.).	Titres.	THEURET (H.).	Portefeuille.
SACKSTEDER (G.).	Comptabilité.	THIDET (A.).	Comptabilité.
DE SAINT-LÉGER (E.).	Comptabilité.	THOMAS (M.).	Portefeuille.
SAINTYVE (J.).	Comptabilité.	THOMAS (P.).	Div. Ag. Paris et Banlieue.
SANSSE (D.).	Coupons.	TORS (P.).	Portefeuille.
SANTINA (F.).	Coupons.	TOUILLEAU (L.).	Trésorerie.
SENNEVILLE (M.).	Insp. gén. Agences France.	TOUSSAINT (A.).	Insp. gén. Agences France.
SERPÉREAU (L.).	Coupons.	TOUZEAU (B.).	Relations Étrangères.
SOUFFLET (H.).	Escompte.	TREFFON (C.).	Portefeuille.
STAIN (J.).	Contentieux.	TRIBOUT (E.).	Service Incendie.
STALLA (E.).	Ordres de Bourse.	TROENDLÉ (A.).	Ordres de Bourse.
STÉBÉ (E.).	Portefeuille.	TROTIN (A.).	Comptabilité.
SURATTEAU (H.).	Personnel.	VALENTIN (L.).	Insp. gén. Agences France.
SUSINI (R.).	Titres.	VATTIER (F.).	Caisses.
TALON (J.-M.).	Inspection Siège.	VERGNAS (G.).	Portefeuille.
TAMISIER (H.).	Coupons.	VIGUERIE (M.).	Comptabilité.
TAVERA (P.).	Comptabilité.	VITTECOQ (A.).	Personnel.
TESTOT (E.).	Caisses.	VIVIER (G.).	Comptabilité.
TESTOU (H.).	Service Électrique.		

SUCCURSALE ET BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS ET LA BANLIEUE

AMBERNY (A.).	X.	CONSTANTIN (M.).	Aubervilliers.
ANNAT (G.).	F.	COUDOUÉL (E.).	E.
AUFFROY (E.).	I.	COUSIN (G.).	A. B.
BAC (E.).	Succursale.	CROIZÉ-POURCELET (M.).	Levallois.
BACHELY (E.).	Vincennes.	DANTHÉNY (J.).	A. B.
BAFFIÉ (F.).	A. D.	DANTHY (A.).	W.
BALÉDENT (C.).	Nöisy-le-Sec.	DEGOY (M.).	Succursale.
BEAUCHAMPS (H.).	Saint-Maur.	DELAISSE (P.).	A. L.
BERNHEIM (L.).	A. C.	DELEAU (M.).	N.
BERTRAND (J.).	Succursale.	DÉROUVAULT (P.).	B.
BERTRAND (G.).	G.	DESCHAMPS (C.).	A. R.
DE BODADONA (R.).	A. U.	DESMAREST (A.).	L.
BONNAFOUX (J.).	Montreuil.	DISSARD (P.).	Aubervilliers.
BONNET (A.).	Succursale.	DROUET (H.).	A. C.
BONOT (A.).	K.	DUPAS (A.).	E.
BOUSQUET (B.).	A. T.	DU PERROU (J.).	Aubervilliers.
BUNELLE (E.).	Succursale.	DUPUIS (L.).	V.
CABIRON (H.).	Succursale.	DURAND (A.).	B.
CARDINET (R.).	A. F.	DURIEUX (C.).	Succursale.
CANNESSON (A.).	A. B.	ESTÈVE (R.).	Saint-Denis.
CATHERINE (M.).	H.	FARAILL (P.).	I.
CHALARD (J.).	A. C.	FAREL (F.).	A. R.
CHAUVÉL (J.).	Montreuil.	FAYE (G.).	P.
CHAUVOT (A.).	J.	FERRAN (G.).	A. M.
CHÉNEAU (C.).	A. D.	FOURNIER (R.).	Saint-Maur.
CLÉMENT (E.).	Sceaux.	FOURQUIN (R.).	A. K.
COHEN (F.).	Succursale.	FRANCÈS (G.).	U.

SUCCURSALE ET BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS ET LA BANLIEUE (Suite.)

GARET (G.).	A. C.	MOREUX (R.).	Ivry.
GARNIER (A.).	Succursale.	MOREL (F.).	Succursale.
GASSE (E.).	Montreuil.	DE MOTTA DE SAN MIGUEL.	Succursale.
GAZAN (J.).	F.	NAVEL (H.).	A. C.
GOSSELIN (G.).	C.	NICHOLLS (J.).	Succursale.
GUICHON (P.).	A. E.	OLIVIER (C.).	Enghien.
GUILBERT (D.).	A. S.	PAUL (R.).	T.
GUMET (A.).	B.	PAYS (A.).	X.
GUYON (P.).	A. B.	PESCHARD (M.).	C.
HAUDRY DE JAUVRÉ (P.).	A. J.	PETIT (C.).	A. C.
HOUARD (J.).	A. M.	PHILIPON (A.).	X.
IZAMBARD (G.).	W.	PIAU (V.).	A. V.
JACQUES (M.).	F.	PICHENOT (H.).	Succursale.
JANY (L.).	F.	POUPART (J.).	A. T.
JOLY (F.).	A. V.	PRINTEMPS (E.).	E.
JOUCLA (M.).	S.	RENARD (H.).	A. G.
KEINTZ (M.).	R.	RICHARD (P.).	V.
LALLEMENT (H.).	A. I.	ROUSSEL (L.).	Saint-Denis.
LANET (G.).	H.	SABATIER (L.).	E.
LAURY (L.).	A. I.	SANDRIN (H.).	R.
LEBOSSÉ (A.).	A. P.	SANGUILLON (J.).	F.
LECOUR (L.).	Ivry.	SAVIO (C.).	A. N.
LEMARIÉ (H.).	R.	SCHAUDEL (G.).	Aubervilliers.
LEMOINE (A.).	J.	SEIGNÉ (D.).	Neuilly.
DE LENCLOS (M.).	A. C.	THÉROINE (A.).	D.
LEPLANAI (M.).	A. V.	THIBAUT (L.).	A.
LÉTOCART (A.).	A. C.	THIEFFRY (J.).	L.
LEYVASTRE (J.).	T.	THOMAS (N.).	D.
LIEDHART (G.).	H.	THULLIER (A.).	A. E.
LIORÉL (L.).	Succursale.	TOUCHARD (M.).	F.
LOUIS (U.).	A. C.	TOULIER (A.).	H.
MAGNANON (G.).	Aubervilliers.	TRESFORT (R.).	A. P.
MAGNINAT (J.).	Succursale.	VARÉCHARD (J.).	Montreuil.
MARTIN (E.).	J.	VATAN (E.).	Succursale.
MARTINELLI (G.).	A. K.	VETTER (G.).	A. H.
MAYER (A.).	A. I.	VIGNAL (F.).	Y.
MESLIN (A.).	R.	VIGNAL (M.).	A. C.
MEUNIER (M.).	Enghien.	VINCENT (A.).	C.
MONTRAINS (M.).	A. U.	VINCENT (A.).	Succursale.

AGENCES EN FRANCE, DANS LES COLONIES OU A L'ÉTRANGER

ALBERTI (A.-J.).	Nice.	ANTRAS (R.).	Marseille.
ALLAIN (T.-E.-J.).	Poitiers.	ARCHEZ-BIRAN (J.).	Périgueux.
ALVIN (E.).	Reims.	ARNAUD (C.).	Lyon.
ALVY (J.-G.).	Nancy.	ASTIER (S.-A.).	Caen.
ANDRÉ (F.-R.-L.).	Caen.	AUBERT (L.).	Issoudun.
ANGLADE (G.).	Dijon.	AUBERT (J.).	Narbonne.

AGENCES EN FRANCE, DANS LES COLONIES OU A L'ÉTRANGER (Suite.)

AUBRY (R.).	Nancy.	BONIEUX (G.).	Reims.
AUD'HUY (E.).	Besançon.	BONIEUX (J.).	Châlons-sur-Marne.
AUROUSSEAU (R.).	Bergerac.	BONNE (V.).	Ancey.
AUZENDE (L.-L.).	Tunis.	BONNEAU (D.).	Le Mans.
AÏ (A.).	Montpellier.	BONPAIN (H.-A.).	Flers.
AZAÏS (J.).	Narbonne.	BORNIER (J.).	Limoges.
BABE (G.).	Angers.	BOSSE (G.).	Nantes.
BANCROFT (R.).	Manchester.	BOUCHET (A.).	Jarnac.
BARD (L.).	Valence.	BOUËSSEL (A.-M.-J.).	Rennes.
BARRET (M.).	Marseille.	BOULIN (J.).	Saint-Étienne.
BARROIS (R.).	Soissons.	BOULOGNE (R.-C.).	Boulogne-sur-Mer.
BARTHELME (L.).	Valence.	BOURCET (A.).	Lyon.
BAUDUIN (O.).	Lille.	BOURDONNAIS (J.-H.-F.).	Rouen.
BAUET (M.-P.).	Armentières.	BOURGOIS (C.).	Nancy.
BAYLE (P.).	Marseille.	BOURRIN (J.).	Lyon.
BAZIN (R.).	Brest.	BOUTAVENT (J.).	Angers.
BEAUCHAMP (J.).	Lyon.	BOUTEYRE (E.).	Saint-Étienne.
BEDOS (S.).	Narbonne.	BOUVIER (G.-J.).	Alais.
BÉGUÉ (R.).	Bayonne.	BOUYER (M.).	Cognac.
BEL (A.-L.).	Grenoble.	BOYER (H.).	Béziers.
BÉNARD (J.-C.).	Orléans.	BRAZON (M.-E.).	Melun.
BENECH (V.).	Louviers.	BRÉE (L.-L.-A.).	Caen.
BENEDETTI (H.).	Nevers.	BRÉMOND (F.).	Montpellier.
BENEZET (R.).	Perpignan.	BRÉTAUDEAU (G.-F.).	Longwy.
BÉRARD (C.-F.-M.).	Nîmes.	BREYSSE (M.).	Saint-Étienne.
BÉRARD (C.).	Toulon.	BRIAND (A.).	Nantes.
BERMÈS (A.).	Avignon.	BRIÈS (L.-A.-J.-E.).	Bordeaux.
BERMOND-GONNET (G.-E.-F.).	Chalon-sur-Saône.	BRICAUD (T.).	Nantes.
BERNARD (G.).	Limoges.	BRON (R.).	Versailles.
BERNARD (J.-H.).	Boulogne-sur-Mer.	BROSSARD (A.).	Valence.
BERNARDEAU (J.).	Versailles.	BRUÉRY (F.).	Lyon.
BERNOT (G.-L.-P.).	Troyes.	BUCHET (E.-M.).	Rennes.
BERT (G.).	Valence.	BUTELET (M.-F.-J.).	Rouen.
BERTEAU (F.).	Louviers.	CABARET (G.).	Narbonne.
BERTHET (E.).	Valence.	CABLIAC (J.).	Valence.
BERTHET (M.).	Lyon.	CACHELEUX (R.).	Amiens.
BERTHILLON (E.).	Lyon.	CADOT (F.).	Beauvais.
BERTRAND (M.).	Saint-Étienne.	CANOVALI (J.).	Marseille.
BERTRAND (R.-J.-L.).	Orléans.	CARRÈRE (J.).	Agen.
BESSON (D.).	Toulon.	CARRÈRE (J.).	Perpignan.
BEURLAT (G.).	Saint-Étienne.	CARTIER (G.-E.).	Bruxelles.
BEUZELIN (C.-A.-J.).	Rouen.	CARTIER (H.-G.).	Melun.
BICHET (F.).	Nevers.	CARTOUX (A.).	Aix-en-Provence.
BIZÉ (M.-L.-G.).	Tours.	CARTRAY (J.).	Marseille.
BLANCART (A.).	Amiens.	CASTEX (M.-E.).	Limoges.
BLAY (P.).	Lyon.	CATHALA (C.).	Graulhet.
BOBOT (M.-F.-V.).	Honfleur.	CAUVIN (F.).	Romans.
BOCCARD (J.).	Villefranche-sur-Saône.	CAVAGNATI (G.-C.).	Nice.
BOISSIÈRE (L.).	Bordeaux.	CAZALA (J.-E.).	Dax.

AGENCES EN FRANCE, DANS LES COLONIES OU A L'ÉTRANGER (Suite.)

CAZEAU (L.-L.-H.).	Bordeaux.	DARBAS (G.).	Beauvais.
CAZENAVE (A.-F.).	Dax.	DARNAC (R.).	Limoges.
CEYRE (A.).	Clermont-Ferrand.	DARRAS (H.).	Amiens.
CHALAMEL (M.).	Valence.	DAULY (P.).	Versailles.
CHAMPIN (J.).	Lyon.	DAURIAU (G.).	Périgueux.
CHARBONNEL (L.).	Beauvais.	DAUTIN (R.-E.).	Rouen.
CHAREYRE (C.).	Toulon.	DAUVET (R.-P.).	Troyes.
CHARLES (J.).	Vienne.	DAVID (L.-J.).	Bruxelles.
CHARLOT (H.-A.).	Nancy.	DAYRE (H.-J.-J.).	Arles.
CHARLOT (L.).	Le Mans.	DEBAIL (A.).	Lyon.
CHAUMARD (G.).	Saint-Étienne.	DE BONNEFOY (B.-F.-M.-M.).	Toulouse.
CHEPENTIER (G.).	Nantes.	DECUPÈRE (G.).	Roubaix.
CIBOT (E.-E.).	Saint-Junien.	DEIXONNE (J.).	Perpignan.
CLAIRE (B.-R.).	Troyes.	DELAFOSSE (L.-G.).	Le Havre.
CLEMENTS (R.).	Londres.	DÉLAMARE (L.-L.-A.).	Le Havre.
CLERT (J.).	Lyon.	DÉLÉGANS (J.-M.-J.).	Nîmes.
COCHE (A.-R.-E.).	Grenoble.	DELÉRY (C.).	Châteauroux.
CODIEUX (G.).	Compiègne.	DELIÈRE (A.-L.-R.).	Caen.
COISPIE (G.-D.).	Charleville.	DELMON (L.).	Narbonne.
COLLAY (G.).	Saint-Étienne.	DELPECH (E.).	Orléans.
COLPART (A.).	Lille.	DELPRAT (L.).	Narbonne.
COLY (G.).	Périgueux.	DELSUC (J.-A.-M.).	Aurillac.
COMPAN (J.-J.-F.).	Avignon.	DELUY (C.).	Marseille.
CONSTANT (A.).	Laon.	DELVILLE (A.).	Saint-Sébastien.
CORBIN (A.).	Le Mans.	DELZONS (P.-M.-F.).	Clermont-Ferrand.
CORMIER DES FOSSES (A.).	Melun.	DEMARET (H.-J.-G.-J.).	Bruxelles.
CORNIBERT (J.-A.).	Nice.	DEMAY (G.-V.-J.).	Agen.
COTTALORDA (A.-F.).	Nice.	DEMAY (R.).	Chalon-sur-Saône.
COTTIN (J.-A.).	Bourg.	DE MONTGRAND (G.).	Marseille.
COUDERT (J. B.).	Tunis.	DÉNOYER (P.).	Périgueux.
COUFFIN (G.).	Mazamet.	DEPRUGNEY (E.).	Lyon.
COUFFIN (J.).	Mazamet.	DEQUESNE (E.).	Angers.
COULAUDON (F.).	Marseille.	DÉRAT (F.).	Valence.
COUPAIN (M.).	Reims.	DESCHAMPS DE LA PORTE (M.E.).	Tours.
COUPRIE (R.).	Cognac.	DESMAISONS (C.).	Ancey.
COURT (J.-E.).	Le Mans.	DEVIÈRES (C.).	Beauvais.
COURONNE (E.-A.).	Nice.	DIDIER (G.).	Lille.
COURTEIX (J.-B.).	Toulouse.	DIERYCK (J.-D.).	Armentières.
COURTIES (T.-J.-E.).	Bordeaux.	DIGAS (E.).	Firminy.
COURTOIS (M.-C.-R.).	Nancy.	DOLBEAU (L.).	Lyon.
COUTURIER (H.).	Lyon.	DOSMAS (E.).	Aurillac.
CRÉPIN (G.-H.).	Blois.	DRAPIER (L.).	Chalon-sur-Saône.
CRIGNON (J.).	Hazebrouck.	DREUX (A.-G.-F.).	Orléans.
CROSNIER (J.).	Le Mans.	DUBÉDOUT (L.-A.).	Bordeaux.
CRUTEL (G.).	Abbeville.	DUBÉDOUT (R.-E.).	Bordeaux.
DADOY (J.).	Avignon.	DUBREUIL (G.-H.).	Orléans.
DALIBARD (L.-A.-M.).	Rennes.	DUBUISSON (H.-D.).	Armentières.
DALY (L.).	Lyon.	DUBUS (R.-J.).	Rouen.
DAMARZIT (M.).	Périgueux.	DUCAUQUY (G.).	Beauvais.

AGENCES EN FRANCE, DANS LES COLONIES OU A L'ÉTRANGER (Suite.)

DUCLOIX (L.-J.)	Melun.	GERMAIN (G.)	Roubaix.
DUCCOURET (A.)	Limoges.	GERMAIN (J.)	Chalon-sur-Saône.
DUCCROUX (E.)	Lyon.	GIACCONE (P.)	Nice.
DUFOUR (L.)	Narbonne.	GIBIER (H.)	Lyon.
DUFOUR (M.-G.)	Orléans.	GIBOULOT (J.)	Nevers.
DUMAS (F.)	Montpellier.	GILBERT (M.)	Lyon.
DUMAS (J.)	Lyon.	GILLARDEAU (P.)	Nantes.
DUPRÉ (P.)	Montpellier.	GILLERON (J.)	Beauvais.
DUPRÉ (R.-E.)	Nice.	GIRAUDO (S.)	Toulon.
DUPUY DE LA BADONNIÈRE (C.)	Chartres.	GIUDICELLI (S.)	Marseille.
DURAND (C.-L.)	Annecey.	GONZALÈS (P.)	Nice.
DURIEU (J.)	Saint-Étienne.	GOREL (P.)	Lyon.
EDERN (D.)	Morlaix.	GORRICHON (A.)	Nantes.
ÉLÉNA (L.)	Marseille.	GOUACHE (C.-E.)	Orléans.
ELICABIDE (N.)	Dax.	GOUIN (G.-B.-M.-J.)	Rennes.
ENEZER (J.)	Nantes.	GOUIN (M.)	Rennes.
ESPITALIER (A.)	Toulon.	GOULLON (F.)	Marseille.
ÉTIENNE (J.)	Aix-en-Provence.	GRAND (N.-R.-M.)	Bayonne.
FABRE (T.-J.)	Nice.	GRAUX (F.)	Saint-Quentin.
FAGOIS (G.)	Limoges.	GRAVEROL (L.)	Vichy.
FARETTE (J.-H.)	Saint-Dié.	GRENIER (L.-P.)	Saint-Junien.
FRUCHON (H.)	Périgueux.	GRINDA (F.-A.)	Nice.
FAUQUET (L.)	Avignon.	GROSSIN (P.)	Nantes.
FERRY (R.)	Nancy.	GUÉNARD (J.-M.)	Autun.
FILLION (J.-G.)	Tours.	GUÉRIN (A.)	Saint-Étienne.
FLEURY (L.)	Calais.	GUÉRIN (A.-E.)	Orléans.
FORZINETTI (L.)	Alexandrie.	GUÉRIN (G.-A.)	Périgueux.
FOSSAERT (G.)	Lille.	GUÉRIN (J.-B.)	Nantes.
FOULQUIÉ (P.-E.-F.)	Grenoble.	GUERRE (J.-A.)	Nîmes.
FOURCADE (A.-J.)	Saint-Sébastien.	GUIGON (E.)	Annonay.
FOURNERON (E.)	Lyon.	GUILLAUMIN (L.)	Nevers.
FOURNIER (A.)	Marseille.	GUILLAUMIN (M.)	Nevers.
FRACHON (P.)	Lyon.	GUILLAUMOND (J.)	Saint-Chamond.
FRAICHE (A.)	Versailles.	GUILLEY (M.)	Besançon.
FRANÇOIS (H.)	Nancy.	GUINTRAUD (C.)	Marseille.
FRÉDÉRIC (A.)	Lyon.	HUGOUNENC (Y.)	Montauban.
FRÉGNAC (R. A.-H.)	Bayonne.	HAHN (J.-P.-A.)	Rouen.
FRÉXIMOS (J.)	Lézignan.	HANOQUE (P.-C.-F.)	Caen.
FRICAUD (T.)	La Rochelle.	HAREL (A.)	Rennes.
FUGIER (A.-J.)	Voiron.	HAREL (F.)	Angers.
FULCONIS (J.-J.)	Nice.	HENRY (M.-J.)	Le Havre.
FULCRAND (L.)	Clermont-Ferrand.	HÉRITIER (B.)	Aix-en-Provence.
GALAMBAUD (M.)	Limoges.	HOGUAIS (G.)	Clermont-Ferrand.
GALINIER (R.)	Castres.	HOLSTEIN (H.)	Lyon.
GARDON (J.)	Saint-Étienne.	HOURS (C.)	Marseille.
GAUMET (V.)	Le Mans.	HUBERT (R.-J.)	Melun.
GAUTHIER (A.)	Salon.	HULMEL (G.-A.)	Caen.
GAVANON (L.)	Montpellier.	HYVERNAT (G.)	Chalon-sur-Saône.
GÉRAULT DE LA LANGALERIE (M.)	Bordeaux.	JEHL (E.-L.)	Nancy.

AGENCES EN FRANCE, DANS LES COLONIES OU A L'ÉTRANGER (Suite.)

JACQUET (A.)	Londres.	LEGRAND (L.)	Douai.
JAGUENEAU (R.)	Nantes.	LEGRAND (M.)	Lille.
JANVIER (A.)	Nancy.	LEGRIS (L.-A.-H.)	Rennes.
JARRET (J.)	Lyon.	LEJEUNE (R.-E.)	Orléans.
JARRET (M.-A.)	Bourg.	LE MARCHANT DE TRIGON (G.)	Morlaix.
JEAN (E.-L.)	Bordeaux.	LEMARINIER (P.-E.-A.)	Caen.
JOSSERAND (J. A.-S.)	Avignon.	LEMBLIN (A.)	Lille.
JOUNCA (J.)	Bayonne.	LEPELÉ (A.-C.-A.)	Trouville.
JOURDAN (J.)	Salon.	LEPETIT (M.-C.-J.)	Caen.
JOURNOT (G.)	Besançon.	LEROTY (R.-A.-O.)	Caen.
JULHIEN (A.)	Marseille.	LESAGE (C.)	Nantes.
JULIA (R.)	Aurillac.	LESTAVEL (J.)	Hazebrouck.
JULIEN (F.-D.)	Rouen.	LESTOUT (L.)	Saint-Brieuc.
JUTEL (L.)	Nantes.	LETOURNEAU (G.-A.)	Orléans.
KIDDS (G.-F.)	Londres.	LETOURNEUR DE LA BORDE (G.)	Angers.
LABBE (R.)	Roubaix.	LEVAIRE (N.)	Compiègne.
LABONNE (R.)	Angoulême.	LEVY (P.)	Alexandrie.
LACHAUD (F.)	Limoges.	LEYNAUD (A.)	Lyon.
LAFAYE (R.)	Cognac.	LHOMME (E.)	Lille.
LAFITTE (J.)	Bordeaux.	LIARD (H.)	Annecey.
LAFOSSE (G.)	Saint-Germain.	LIÉBEAUX (E.)	Châlons-sur-Marne.
LAGARÈSTE (F.)	Bordeaux.	LIEUTAUD (L.-A.)	Dunkerque.
LAGIER (A.)	Narbonne.	LIFERAUD (A.)	Castres.
LAINA (L.-E.)	Rouen.	LIGNY (A.)	Amiens.
LALANDE (F.-S.-C.)	Rouen.	LIONS (M.)	Marseille.
LAMART (C.-P.)	Hazebrouck.	LOUBEYRE (E.)	Aurillac.
LAMBERT (R.)	Abbeville.	LOUISE (E.-L.)	Le Havre.
LAMOÏTHE (H.)	Montélimar.	LOZE (P.-M.-A.)	Blois.
LANCELIN (L.-V.)	Troyes.	LUCCIANI (J.)	Marseille.
LANGÉLIER (R.-L.-G.)	Caen.	MADEUF (L.)	Issoire.
LANZA (F.-L.)	Nice.	MAGNET (A.)	Besançon.
LAPLACE (A.-C.)	Grenoble.	MAGNIEZ (A.-R.)	Calais.
LASMARTRES (P.-A.)	Aurillac.	MAHAUT (P.-F.-M.)	Caen.
LATASTE (R.)	Cognac.	MAIGNIAL (C.-M.-G. F.)	Toulouse.
LAUNOY (E.-J.)	Longwy.	MAILLARD (J.)	Saint-Étienne.
LAURENT (L.-E.)	Le Mans.	MALARTRE (E.)	Saint-Étienne.
LAUTH (H.)	Toulouse.	MALÉZIEUX (E.)	Saint-Quentin.
LAZE (H.-E.)	Vire.	MALFAIT (J.)	Toulon.
LEBRET (A.-M.)	Limoges.	MALTÈRE (E.)	Nevers.
LECLERC (F.)	Épinal.	MARDELLE (C.-E.-H.-J.)	Tours.
LECLERC (G.-F.)	Charleville.	MARIELLE (E.)	Versailles.
LEFANT (A.)	Nossi-Bé.	MARIELLE (M.)	Versailles.
LEFEBVRE (A.)	Reims.	MARRET (G.-A.-G.)	Clermont-Ferrand.
LEFEBVRE (J.-M.)	Armentières.	MARSIGNY (V.)	Semur.
LEFEBVRE (R.)	Reims.	MARTIN (A.)	Marseille.
LEFOYE (E.-M.-L.)	Caen.	MARTIN (E.)	Lyon.
LE GAL (C.)	Lorient.	MARTINET (C.)	Chalon-sur-Saône.
LÉGER (R.)	Amiens.	MAS (J.)	Narbonne.
LE GIGAN (C.-E.-J.-B.)	Flers.	MASSEGLIA (B.)	Nice.

AGENCES EN FRANCE, DANS LES COLONIES OU A L'ÉTRANGER (Suite.)

MATHÉ (M.-R.).	Bruxelles.	PASSERON (P.-M.).	Antibes.
MAURO (J.-P.-F.).	Monte-Carlo.	PANTOUSTIER (P.).	Marseille.
MAUSSIN (H.-V.).	Le Mans.	PÉDOUSSAUT (N.).	Toulouse.
MAYET (M.).	Tananarive.	PÉNEAU (G.).	Nantes.
MENVIELLE (H.-D.).	Bordeaux.	PENET (J.).	Nevers.
MERLIN (R.).	Saint-Quentin.	PEREYRE (J.).	Bayonne.
MESSMER (M.).	Beauvais.	PERRAUD (M.).	Lyon.
MESSMER (R.).	Beauvais.	PERRIER (J.).	Dijon.
MEURER (L.-H.-C.).	Bourg.	PETISON (A.).	Reims.
MICHEL (P.).	Marseille.	PETIT (G.).	Clermont-Ferrand.
MOLIN (L.).	Laon.	PETIT (L.).	Nancy.
MOLLON (S.-J.).	Chalon-sur-Saône.	PEYRE (H.-G.).	Pau.
MONIER (M.).	Avignon.	PEYTEL (J.).	Lyon.
MONTAGNAC (R.).	Montpellier.	PHILIBERT (E.).	Marseille.
MONTALCINO (C.).	Alexandrie.	PHOTIADÈS (J.).	Bayonne.
MONTEIL (J.-E.).	Agen.	PILLOUD (R.).	Annecy.
MOREAU (L.-F.).	Le Mans.	PINSARD (L.-F.).	Saint-Malo.
MOREAU (R.).	Cognac.	PLANCHE (R.).	Versailles.
MOREL (F.).	Amiens.	PLANTEY (R.-A.).	Bordeaux.
MORETTI (A.).	Nice.	PLÉ (G.).	Amiens.
MOUGEOT (L.).	Nancy.	PLUMEREL (A.-V.).	Nancy.
MOULIN (P.-R.).	Alais.	POIGNANT (A.-T.).	Lille.
MUNCH (P.).	Bombay.	POIVRE (C.-A.).	Belfort.
NATUREL (M.-A.).	Bordeaux.	PONCET (A.).	Lyon.
NAUDES (F.).	Toulouse.	PONZIO (H.).	Saint-Sébastien.
NAVONE (A.).	Marseille.	PORTE (L.).	Lyon.
NEYRON (F.).	Lyon.	POTIER (L.-R.-P.).	Semur.
NICOLAÏ (J.-J.-F.-L.-A.).	Bordeaux.	PRANDI (J.).	Marseille.
NICOLÉ (A.).	Lyon.	PRAT (F.-F.-M.-L.).	Tours.
NINCK (F.-L.-E.).	Carpentras.	PREZ (R.).	Charleville.
NOBLE (V.-A.).	Nice.	PRIMPIED (H.).	London.
NOËL (J.-A.).	Boulogne-sur-Mer.	PRODHOMME (P.-J.-A.).	Caen.
NOÏLLE (G.).	Angoulême.	PROTHEAU (C.).	Beaune.
OBERLÉ (P.).	Nice.	PRUJA (L.-G.-T.).	Perpignan.
ODOT (G.-M.).	Troyes.	PUGNET (H.).	Lyon.
OLLIVRY (D.).	Segré.	QUESNOT (E.-C.-C.).	Caen.
OGUET (E.).	Lille.	QUINTIN (J.).	Avignon.
ORGÉAS (C.).	Annonay.	QUOI (A.).	Nevers.
OUDIN (M.).	Saint-Étienne.	RABADEUX (E.V.).	Rennes.
OUDOT (L.-R.).	Troyes.	RAFFIN (L.-X.-M.).	Bordeaux.
PADAY (R.).	Lyon.	RAMILLON (M.-M.-J.).	Bruxelles.
PAGÈS (V.).	Lyon.	RAMON (J.-R.).	Bordeaux.
PALANQUE (P.-B.-F.).	Antibes.	RAUGÈRE (G.).	Marmande.
PAOLI (P.).	Marseille.	RECLUS (J.-J.-Y.).	Agen.
PARMENTIER (G.-J.-E.-G.).	Bruxelles.	RÉGNIER (R.-C.-M.).	Charleville.
PARRÉ (G.).	Montauban.	RENARD (R.-J.-B.-J.).	Bordeaux.
PASCAL (G.).	Avignon.	RÉTHORÉ (G.).	Angers.
PASSELERGUES (R.).	Nancy.	REVELLY (M.-A.-J.).	Monte-Carlo.
PASSERON (M.-P.).	Nice.	REVELLY (V.-C.-F.).	Menton.

AGENCES EN FRANCE, DANS LES COLONIES OU A L'ÉTRANGER (Suite.)

RICHARD (F.).	Montpellier.	SOUST (E.-L.-A.).	Bayonne.
RICHARMET (M.).	Nancy.	SOUVIGNET (P.).	Lyon.
RICHER (H.).	Le Mans.	SPÉRAT (J.-H.-A.).	Bordeaux.
RIDOUT (F.).	London.	SPILLEMAEKER (J.-G.).	Dunkerque.
RIMBERT (J.-P.).	Orléans.	SPINETTA (P.).	Nice.
RIVIÈRE (C.-F.).	Caen.	STIENS (A.).	Lille.
ROBERT (A.).	Marseille.	SUTEAU (J.).	Angers.
ROBILLARD (L.).	Saint-Étienne.	TARDY (J.).	Lyon.
ROBINO (E.-E.).	Poitiers.	TARRÈS (F.).	Narbonne.
ROCHE (J.).	Roanne.	TAVERNIER (O.-J.).	Bordeaux.
RODDE (J.).	Clermont-Ferrand.	TAYLOR (W.-E.).	London.
ROGER (J.).	Carcassonne.	TEASDALE (W.).	London.
ROLLAND (H.-G.).	Orléans.	TERRIER (R.).	Lyon.
RONDON (J.).	Perpignan.	THÉAULT (E.-L.).	Caen.
ROQUEBRUNE (J.).	Toulon.	THÉOPHILE (A.).	Versailles.
ROUBERT (T.).	Nice.	THIBLOT (H.).	Dijon.
ROUX (G.-E.).	Troyes.	THIRIAULT (M.).	Nevers.
ROUX (J.).	Montpellier.	THIRION (P.-A.).	Châtillon-sur-Seine.
ROVIRA (P.).	Perpignan.	TOTOT (L.-M.).	Charleville.
ROYÈRES (J.).	Lyon.	TOUCHARD (M.).	Le Mans.
RUCKSTUHL (E.).	Chalon-sur-Saône.	TOURNON (F.).	Aix-en-Provence.
SAGET (J.-C.-M.).	Bar-sur-Seine.	TROBEL (A.-J.-C.).	Caen.
SAGNES (J.-P.).	Castres.	TROUCHE (A.).	Avignon.
SAINT-CLAIR (A.).	Amecy.	TURNER (J.-A.).	London.
SAINT-PRIEST (G.).	Besançon.	TUSSIAUX (L.).	Chalon-sur-Saône.
SALLAMAND (P.).	Lyon.	ULPAT (L.).	Avignon.
SAMOUILHAN (A.-M.).	Alais.	VAILLAT (E.).	Lyon.
SANCRY (R.).	Castres.	VAILLEN (G.-M.).	Nîmes.
SANLAVILLE (P.).	Lyon.	VALLET (P.-G.).	Melun.
SAUD (G.).	Roubaix.	VANDEBEELE (G.-L.).	Dunkerque.
SAUGRIN (M.).	Melun.	VAN DE STEENE (E.).	Roubaix.
SAUQUE (R.-A.).	Rouen.	VAN LEMPOEL (R.).	Tamatave.
SCARLETT (J.-S.-O.).	London.	VASSARD (M.-G.-A.).	Louviers.
SCHAPPER (J.).	Marseille.	VATEL (J.).	Dunkerque.
SCHUH (L.).	Saint-Étienne.	VAUTERIN (M.).	Avignon.
SCHULLER (R.).	Toulouse.	VENTENAT (L.).	Périgueux.
SEIGNON (R.).	Aix-en-Provence.	VERJUS (M.).	Chalon-sur-Saône.
SENTIS (E.-A.).	Toulouse.	VERNON (R.-E.-I.-D.).	Manchester.
SÉRIÉS (T.).	Pau.	VÉROT (J.).	Lyon.
SIBÉ (R.-J.).	Dax.	VIGIER (G.).	Issoire.
SIMON (A.).	Lille.	VILLE (E.).	Valence.
SOLEILHAC (E.).	Saint-Étienne.	VINEY (R.-A.).	Charleville.
SOLHONNE (B.-O.).	Poitiers.	WILKINS (H.-W.).	London.
SOULLARD (P.).	Alais.	YVON (A.).	Le Mans.
SOULIER (A.).	Narbonne.	ZIMMERMANN (R.).	Narbonne.

AGENDAS EN FRANCE DANS LES COLONIES DE LA FRANCE

IMPRIMERIE CHAIX RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 6385-5-19